



**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
REUNI EN COMMISSION
FINANCES
DU 18 MARS 2019
A LA MAISON DES SERVICES
ET DES ASSOCIATIONS
A DURRENBACH**

**Séance précédée par une intervention du collectif ATENA :
Présentation du collectif ATENA, groupe citoyen venant de se constituer pour le
développement des énergies renouvelables sur le territoire.**

Etaient présents : 25

Membres en exercice : 35

Présents :

M. HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire, Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, DUTEY Sylvie, GARDON Karine, LEDIG Evelyne, ROTH Marie-Louise, WEISS Marie-Line, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KAISER Francis, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, RICHERT Robert, SCHLOSSER Charles, SCHNEPP Franck, THALMANN Alfred, WEISS Damien, WERNERT Stéphane

Absent(s) :

Mme HASENFRATZ Rachel, MM : ATZENHOFFER Alphonse, SCHERTZ Christophe, SCHNEIDER Francis, SUSS Charles

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SIGRIST Benoît à M. FUCHS Alain

Excusé(s) : MM : NICASTRO Gérard, SCHNEIDER Dominique, SITTER Pierrot, WEISBECKER Jean

Réunion du 26.03.2019 – 19h00 – Maison des services et des associations – Durrenbach – Salle de réunion Pechelbronn – Invitation avec ordre du jour envoyé le 12.03.2019.

Inviété élus : 50 personnes - 35 élus délégués titulaires et 15 délégués suppléants.

Par d'invités extérieurs :

Inviété autres à cette séance : non.

Intervenants extérieurs : non.

Le président ouvre la séance à 19h00 et donne la parole aux intervenants du « collectif ATENA » et d'une représentation de l'association Alter Alsace, accompagnant le collectif (19h-19h30).

Distribution d'une plaquette « fiche pratique : les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable ».

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Mme Mireille Cabirol de St Georges est désignée secrétaire de séance.

Point unique à l'ordre du jour :

Débat d'orientation budgétaire (DOB) : Etat des lieux exercice 2018 et perspectives pour 2019.

Propositions suivantes élaborées et validées en bureau exécutif et par le président.

Documents communiqués aux conseillers (par mail) :

- Rapport de présentation – projet de compte rendu,
- Un tableau par budget (18) reprenant par chapitres et par sections, les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018, les réalisations (CA), et un premier projet de budget pour l'exercice 2019 (non définitif),
- Un tableau récapitulatif financier de l'exercice 2018, consolidé,
- Un tableau annexe n°1 des subventions et contributions pour 2019,
- Un tableau annexe n°2 des écritures internes pour 2019,
- Un tableau consolidé de la situation des emprunts et prêts pour 2019.

Distribué en séance :

- Un tableau reprenant budget par budget les totaux par sections des prévisions 2018, réalisations 2019 et du projet de budget pour 2019 (non définitif).

Diffusé en séance :

- Une présentation powerpoint (en annexe) synthétique, reprenant le rapport de présentation, animée par l'exécutif (Président, 1^{er} et 2^e vice-président) et les agents (Manon, Till et Fabrice).

Sommaire :

- 1. Les prévisions budgétaires et réalisations.**
- 2. L'approche financière sous l'angle administratif.**
- 3. L'approche financière sous l'angle « projets ».**
- 4. L'équilibre budgétaire ; les volets d'action et choix.**
- 5. Les délibérations.**
- 6. Annexes.**

Processus d'élaboration du budget 2019 :

Préparation des comptes – RAR- engagements

Recensement des informations – fiches budgets

Travail en bureau exécutif : 25 février, 04 et 11 mars 2019

Débat d'orientation budgétaire : 18 mars 2019

Bureau exécutif du 25 mars 2019

Débat d'orientation budgétaire ou bureau exécutif complémentaire : selon nécessités – à déterminer le 18 mars 2019

Votes CG et CA 2018, budget 2019, taux d'imposition et annexes : conseil communautaire du 8 avril 2019.

1. **Les prévisions budgétaires et réalisations pour l'exercice 2018.**

1.1. Les prévisions pour 2018 (Le budget).

Ont été prévus, tous budgets confondus, pour l'exercice 2018, des crédits à hauteur de :

16,7 millions d'€ en fonctionnement (16 726 384,88 €)
(16 764 480,58 € - intégrant les DBM prises en cours d'année)
Pour mémoire en 2017 : 15,3 millions d'€ en fonctionnement (15 278 765 €)
Pour mémoire en 2016 : 14 millions d'€ en fonctionnement (14 091 227,51 €)

15,3 millions d'€ en investissement (15 357 959,23 €)
(15 743 253,29 € - intégrant les DBM prises en cours d'année)
Pour mémoire en 2017 : 14,3 millions en investissement (14 347 890,65 €)
Pour mémoire en 2016 : 17 millions en investissement (17 112 603,49 €)

Soit au total 32 millions d'€ (32 084 344,11 €)
(32 507 733,87 € - intégrant les DBM prises en cours d'année).
Pour mémoire en 2017 : au total 29,6 millions d'€ (29 626 655,65 €)
Pour mémoire en 2016 : au total 31,2 millions d'€ (31 203 831 €)

Ces enveloppes intègrent 10,9 millions d'opérations d'ordre (10 932 338,70 €).
Pour mémoire en 2017 : 9,7 millions d'opérations d'ordre (9 726 784,27 €).
Pour mémoire en 2016 : 8,5 millions d'opérations d'ordre (8 487 668,71 €)

Les dépenses et recettes réelles prévues se sont élevés à :
21,5 millions d'€ (21 575 395,17 €)
Pour mémoire en 2017 : 19,9 millions d'€ (19 899 874,38 €)
Pour mémoire en 2016 : 22,7 millions d'€ (22 716 162,29 €),

dont 11,4 millions d'€ concernent le budget principal (11 455 890,44 €)
Pour mémoire en 2017 : 8,9 millions (8 966 860,98 €)
Pour mémoire en 2016 : 10,5 millions d'€ (10 505 644,72 €)
et intègrent la couverture des déficits des budgets annexes.

Courant d'exercice, 4 décisions budgétaires modificatives apportant 9 modifications budgétaires (pour mémoire, 7 en 2017 et 7 en 2016) et 9 virements de crédits (5 en 2017, 3 en 2016) ont porté les crédits prévus de :

16 726 384,88 € à 16 764 480,58 € en fonctionnement (+ 38 095,70 €),

15 357 959,23 € à 15 743 253,29 € en investissement (+ 385 294,06 €),

Soit au total de 32 084 344,11 € à 32 507 733,87 €.

(pour mémoire 2017 : 32 846 020,23 €),

(pour mémoire 2016 : 31 222 082,31 €).

Ces modifications concernent majoritairement des écritures d'ordre.

Ces 32,5 millions sont répartis entre un budget principal et 17 budgets annexes (idem 2017, 14 en 2016) comme suit :

Budget principal :

2018 : 14 091 288,47 € (43%)

Pour mémoire 2017 : 14 446 778,90 € (44%)

Pour mémoire 2016 : 12 122 704,45 € (39%)

Budgets annexes :

2018 : 18 416 445,40 € (57%)

Pour mémoire 2017 : 18 399 241,33 € (56%)

Pour mémoire 2016 : 19 099 377,86 € (61%)

1.2. Les réalisations de l'exercice 2018 (le compte administratif).

Ont été réalisés, tous budgets confondus, pour l'exercice 2018, les dépenses et recettes suivantes :

1.2.1. Dépenses :

Ont été dépensés 23 millions d'€ (23 037 339,48 €), soit 70,9 % des prévisions *, dont :

- 12,7 millions d'€ de dépenses réelles (12 666 954,75 €),
- 7,3 millions d'€ de dépenses d'ordre (7 267 151,58 €),
- 3,1 millions d'€ de reprises de résultats antérieurs (3 103 233,15 €).

Rappels : En 2017 : 23,39 millions d'€ (23 387 909,74 €), soit 71,2 % des prévisions*, dont :

- 12,5 millions d'€ de dépenses réelles (12 534 614,54 €),
- 9,5 millions d'€ de dépenses d'ordre (9 474 016,43 €),
- 1,4 millions d'€ de reprises de résultats antérieurs (1 373 643,77 €).

En 2016 : 23,2 millions d'€ (23 195 240,36 €), soit 75% des prévisions*, dont :

- 13,8 millions d'€ de dépenses réelles (13 760 272,97 €),
- 5,6 millions d'€ de dépenses d'ordre (5 610 220,74 €),
- 3,8 millions d'€ de reprises de résultats antérieurs (3 824 746,65 €).

1.2.2. Recettes :

Ont été encaissés plus de 25,1 millions d'€ (25 166 102,84 €), soit 77,4 % des prévisions*, dont :

- 14,5 millions d'€ de dépenses réelles (14 573 873,97 €),
- 7,3 millions d'€ de dépenses d'ordre (7 267 151,58 €),
- 3,3 millions d'€ de reprises de résultats antérieurs (3 325 077,29 € intégrant 1 210 283,24 € affectés en capitalisation au 106/1068).

Rappels : En 2017 : ont été encaissés plus de 24,8 millions d'€ (24 820 035,81 €), soit 75,6% des prévisions*, dont :

- 12,8 millions d'€ de dépenses réelles (12 779 807,16 €),
- 9,5 millions d'€ de dépenses d'ordre (9 474 016,43 €),
- 2,5 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (2 485 577,22 €).

En 2016 : ont été encaissés plus de 24,26 millions d'€ (24 267 648,97 €), soit 78% des prévisions*, dont :

13,7 millions d'€ de dépenses réelles (13 670 650,96 €),

5,6 millions d'€ de dépenses d'ordre (5 610 220,74 €),
5 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (4 986 777,27 €).

(les prévisions intègrent notamment les virements de section à section qui ne donnent pas lieu à exécution, les dépenses imprévues non intégralement consommées, les % de réalisation hors virements de section à section sont supérieurs à ces taux).*



1.3. Etat des lieux financier.

1.3.1. Taux d'exécution consolidé :

Sur les 32,5 millions d'€ (32 507 733,87 €) prévus au budget, ont été dépensés 23 millions d'€ (23 037 339,48 €), soit **70,9 % des prévisions ***, dont :

- 12,6 millions d'€ de dépenses réelles (12 666 954,75 €),
- 7,3 millions d'€ de dépenses d'ordre (7 267 151,58 €),
- 3,1 millions d'€ de reprises de résultats antérieurs (3 103 233,15 €).

Ont été encaissés 25,2 millions d'€ (25 166 102,84 €), soit **77,4 % des prévisions***, dont :

- 14,6 millions d'€ de recettes réelles (14 573 151,58 € intégrant 1 210 283,24 € de capitalisation au compte 1068),
- 7,3 millions d'€ de recettes d'ordre (7 267 151,58 €),
- 3,3 millions d'€ de reprises de résultats antérieurs (3 325 077,29 €).

Rappel 2017 : Sur les 32,85 millions d'€ (32 846 020,23 €) prévus au budget, ont été dépensés près de 23,39 millions d'€ (23 387 909,74 €), soit **71,2 % des prévisions ***, dont :

- 12,5 millions d'€ de dépenses réelles (12 534 614,54 €),
- 9,5 millions d'€ de dépenses d'ordre (9 474 016,43 €),
- 1,4 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (1 373 643,77 €).

Rappel 2016 : Sur les 31,2 millions d'€ prévus au budget, ont été dépensés 23,2 millions d'€ (23 195 240,36 €), soit **75% des prévisions*** (réalisations/prévisions budgétaires), dont :

- 13,8 millions d'€ de dépenses réelles (13 760 272,97 €),
- 5,6 millions d'€ de dépenses d'ordre (5 610 220,74 €),
- 3,8 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (3 824 746,65 €).

1.3.2. Taux d'exécution corrigé :

Le taux d'exécution indiqué ci-dessus intègre les virements excédentaires de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Ces dépenses d'ordre ne donnent pas lieu à exécution. Un taux d'exécution corrigé est calculé en soustrayant ces virements des résultats constatés.

Taux d'exécution corrigé des virements de la section de fonctionnement à la section d'investissement en 2018 s'élevant à 3 237 318,22 €.

(pour mémoire en 2017 : 2 827 151,15 € en dépenses et recettes),

(pour mémoire en 2016 : 2 346 618,53 € en dépenses et recettes).

et en 2019 prévision : 4 000 000 € (arrondi).

1.3.3. Dépenses et recettes prévues corrigées :

En 2018 :

16 726 384,88 € - 3 237 318,22 € en fonctionnement = 13 489 066,66 €

15 357 959,23 € - 3 237 318,22 € en investissement = 12 120 641,01 €

Soit un total prévisionnel corrigé de 32 507 733,87 € - 6 474 636,44 € = 26 033 097,43 €.

Ont été dépensés 23 037 339,48 €, soit 88,49 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 2 995 757,95 €.

Ont été encaissés 25 166 102,84 €, soit 88,99 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 866 994,59 €.

En 2017 :

15 451 769,66 € - 2 827 151,15 € en fonctionnement = 12 624 618,51 €

17 394 250,57 € - 2 827 151,15 € en investissement = 14 567 099,42 €

Soit un total prévisionnel corrigé de 32 846 020,23 € - 5 654 302,30 € = 27 191 717,93 €.

Ont été dépensés 23 387 909,74 €, soit 86,01 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 3 803 808,19 €.

Ont été encaissés 24 820 035,81 €, soit 91,28 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 2 371 682,12 €.

En 2016 :

14 103 010,51 € - 2 346 618,53 € en fonctionnement = 11 756 391,98 €

17 119 071,80 € - 2 346 618,53 € en investissement = 14 772 453,27 €

Soit un total prévisionnel corrigé de 31 222 082,31 € - 4 693 237,06 € = 26 528 845,25 €.

Ont été dépensés 23 195 240,36 €, soit 87,75 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 3 333 604,89 €.

Ont été encaissés 24 307 173,81 €, soit 91,6 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 2 221 671,44 €.

1.3.4. Les crédits annulés :

En 2018, les crédits annulés concernent essentiellement :

- le budget principal (travaux inférieurs aux prévisions pour plus d'1,5 millions d'€, décalage de versement de la contribution aménagement numérique et GEMAPI),
- le BA site économique nord de Woerth : 600 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA ilot urbain à Woerth : 600 000 € de finalisation du projet non réalisés
- le BA ZAC Wingen : 200 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA zac thermique à Morsbronn : 120 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA zac sud de Woerth : 100 000 € de travaux non réalisés
- le BA bâtiment innovant : 60 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA hôtel d'entreprises : 42 000 € de travaux non réalisés
- le BA ZAC Lembach : 46 000 € d'achat des terrains à la commune de Lembach non réalisé

- le BA CADT : 45 000 € de travaux non réalisés

En 2017, 0,5 millions d'euros d'investissements n'ont pas été réalisés sur le budget principal ((liés à la capitalisation prévue pour la réalisation du schéma d'accueil enfance). Pour les budgets annexes, il n'y a pas eu d'exécution sur le budget zac Willenbach (enveloppe prévue 355 000 € - prévision supprimée en 2018).

En 2016, les crédits annulés concernaient essentiellement le budget annexe ilot central à Woerth (près de 1,9 millions d'€ de dépenses prévues non réalisées, et le budget annexe BATA, près de 0,5 millions d'€ de recettes prévues non réalisées).

1.3.5. Les dépenses imprévues :

Dépenses imprévues en 2018 :

Prévues :

319 176,03 € (163 167,88 € en fonctionnement et 156 008,15 € en investissement).

Utilisées (via virements de crédits) :

39 973 € (dont 565 € en fonctionnement, 39 408 € en investissement).

Annulées (non utilisées) :

279 203,03 €, dont 162 602,88 € en fonctionnement et 116 600,15 € en investissement).

Prévisions 2019 : 395 000 €, 250 000 € en fonctionnement, 145 000 € en investissement.

Prévisions 2018 : 242 104,18 €, dont 113 405,68 € en fonctionnement et 128 698,50 € en investissement.

Dépenses imprévues en 2017 :

Prévues :

242 308 € (119 394,53 € en fonctionnement et 122 913,47 € en investissement).

Utilisées (via virements de crédits) :

7 715,55 (dont 3 324 € en fonctionnement, 4 391,55 € en investissement).

Annulées (non utilisées) :

234 592,45 €, dont 116 070,53 € en fonctionnement et 118 521,92 € en investissement).

Dépenses imprévues en 2016 :

Prévues :

164 968,05 € (82 012,72 € en fonctionnement et 82 955,33 € en investissement).

Utilisées (via virements de crédits) :

57 478,65 € en fonctionnement, 0 € en investissement.

Annulées (non utilisées) :

107 479,40 €, dont 24 555,66 € en fonctionnement et 82 955,33 € en investissement).

1.3.6. Les résultats :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11 274 679,90 €

(en 2017 : 10 807 266,60 €, en 2016 : 10 788 990,02 €),

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 15 995 643,68 €

(en 2017 : 14 368 913,75 €, en 2016 : 13 343 842,11 €),

Le résultat d'exercice en fonctionnement est excédentaire de 4 720 963,78 €,

(en 2017 : 3 561 647,15 €, en 2016 : 2 554 852,09 €).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 11 762 659,58 €

(en 2017 : 12 580 643,14 €, en 2016 : 12 406 250,34 €),

Les recettes d'investissement s'élèvent à 9 170 459,16 €

(en 2017 : 10 451 122,06 €, en 2016 : 10 923 806,86 €),

Le résultat d'exercice en investissement est déficitaire de 2 592 200,42 €,

(en 2017 : déficit de - 2 129 521,08 €, en 2016 : déficit de - 1 482 443,48 €).

Le résultat consolidé de l'exercice est excédentaire de 2 128 763,36 €

(en 2017 : 1 432 126,07 €, en 2016 : excédent de 1 111 933,45 €).

NB : ce résultat est à analyser en prenant en compte les excédents antérieurs capitalisés. Il n'y a pas eu de nouveaux crédits contractés en cours d'exercice.

En 2016, hors reprise des excédents antérieurs capitalisés, le résultat de l'année était déficitaire (baisse de la marge de manœuvre).

Par ailleurs, en 2016 des emprunts pour un montant de 1,5 millions d'€ ont été contractés pour le financement de plusieurs opérations (cf. ci-dessous). Sans ces déblocages, le résultat de l'exercice aurait été déficitaire d'autant.

En 2017, les reports de l'exercice N-1 s'élevaient à 1 111 933,45 €. Le résultat de l'exercice est de 1 432 126,07 €, la marge de manœuvre est à nouveau en hausse.

En 2017, plusieurs emprunts ont été contractés ou débloqués :

- Déblocage 100 000 € supplémentaire de crédit relais sur le BA ilot Woerth,
- Emprunts PLAI et PLUS pour 963 500 € contractés auprès de la CDC (transfert OPUS prévu),
- Ces emprunts contribuent au résultat de l'exercice. Sans ces emprunts, le résultat de l'exercice aurait été négatif (- 742 807,38 €).

En 2018, les reports de l'exercice N-1 s'élevaient à 1 432 127,38 €, le résultat de l'exercice est de 696 635,98 € (2 128 763,36 € - 1 432 127,38 €).

Les emprunts « caisse des dépôts et consignations » ont été transférés à OPUS. Cependant, il est à noter que les recettes de redevance du 2^e semestre du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, à savoir 954 000 € (montant arrondi), ont été encore imputés sur le budget annexe de l'exercice 2018, fin janvier 2019, alors que les factures venaient d'être émises et leur recouvrement allait être effectif qu'en février 2019. Sans ce rattachement à 2018, le résultat de l'exercice aurait été négatif à - 258 000 € (696 000 € - 954 000 €).

1.3.7. Les documents budgétaires,

Aucun budget annexe n'a été créé en 2018, aucun budget annexe n'a été clos. 3 budgets annexes ont été créés en 2017 :

Suite à transfert de compétence obligatoire – loi NOTRe :

BA ZAC Sormatt à Lembach,

BA ZAC Tormatt à Woerth.

Suite à nouveau projet : ZAC touristique à Wingen.

En 2019, il est prévu :

- D'étudier la clôture du budget annexe ZAC Tormatt à Woerth (ZA Super U). Plus d'opérations.
- D'étudier la clôture du budget annexe ZA Sormatt à Lembach, une fois le dernier terrain vendu.
- D'étudier les implications budgétaires d'un transfert de la ZA touristique de Wingen à Lembach, suite à la demande de l'investisseur privé et de l'abandon du projet à Petit-Wingen (cf information spécifique en séance).
- D'étudier la création d'un budget annexe spécifique pour l'opération de cité des énergies à Pechelbronn, aux fins d'optimisation financière (TVA).
- D'étudier le devenir du budget annexe Héliions.

1.3.8. Les écritures.

L'exercice comptable 2018 a donné lieu à 3150 écritures, dont 2010 mandats et 1140 titres.

(3343 écritures en 2017, dont 1967 mandats et 1376 titres).

(4 106 écritures en 2016, dont 2481 mandats et 1625 titres).

Si une hausse de 15% de 2015 (3 571 écritures, soit + 535) à 2016 était à constater, la tendance s'est inversée entre 2016 et 2017 avec une baisse de près de 23 %, pour revenir à un niveau d'émissions classiques. La baisse du nombre d'écritures entre 2017 et 2018 se poursuit néanmoins (-6%).

La forte variation des écritures en 2016 est essentiellement due au budget annexe de collecte et traitement des ordures ménagères.

Depuis, un travail d'optimisation des écritures est effectué, dans la poursuite d'un objectif d'efficacité des services.



2. L'approche financière sous l'angle administratif.

2.1 Le portage des opérations par l'excédent du budget principal.

Le budget principal contribue largement à la couverture des besoins financiers pour les budgets annexes. L'excédent du budget principal affecté à la couverture des besoins sur les budgets annexes s'est élevé à :

	fonctionnement	investissement	total
2016	244 973,04 €	2 588 099,31 €	2 833 072,35 €
2017	284 932,13 €	3 377 674,09 €	3 662 606,22 €
2018	321 760,04 €	3 248 148,38 €	3 569 908,42 €
Soit de 2017 à 2018	+ 36 827,91 €	- 129 525,71 €	- 92 697,80 €
Prévisions 2019	201 469,56 €	4 339 213,70 €	4 760 685,26 €
Soit	- 120 290,48 €	+ 1 311 067,32 €	+ 1 190 776,84 €

Cet excédent permet de limiter la contractualisation d'emprunts sur des opérations individualisées en budgets annexes.

Détails : cf. tableau annexe 2 au budget : « tableau des écritures internes ».

2.2. Les autres écritures internes entre budgets.

Plusieurs écritures internes entre le budget principal et les budgets annexes sont réalisées. Ces écritures permettent d'imputer sur les budgets annexes des frais généraux imputés initialement sur le budget principal. Il s'agit essentiellement des frais de poste et des frais d'assurances.

	Contributions du budget principal aux BA	Détails	Remboursements des BA au budget principal (remboursement frais RII, assurances, divers)
2016	292 000 €	CADT : 40 000 € ZA Sud de Woerth : 105 000 € BATI : 147 000 €	70 000 €
2017	159 100 € prévus, 75 474 € réalisés	CADT : 10 000 € Reversement DETR : 149 100 € prévus, 65 474 € réalisés	272 050 €
2018	276 026 € prévus, 235 000 € réalisés (DETR reportée en 2019)	CADT : 20 000 € Reversement DETR : 41 026 € Autofinancement résidence seniors : 215 000 €	165 050 €
2019 (prévisions)	103 626 €	CADT : contribution annuelle au titre des prises en charge par la régie du Fleckenstein : 20 000 € Reversement de la DETR du budget principal au budget annexe ZAC Sud de Woerth : 83 626 €	118 550 €

2.3. Les flux financiers croisés au sein du bloc communal (communes – communauté de communes).

Cinq types de flux sont mis en oeuvre entre les communes et l'intercommunalité :

- 4.1. Les attributions de compensation,
- 4.2. Les projets partagés : fonds de concours (en cours : schéma des mobilités douces – itinéraires cyclables) et les subventions exceptionnelles (en cours : aménagement numérique du territoire),
- 4.3. Les opérations sous mandat suite à délégations de maîtrise d'ouvrage (projets d'itinéraires cyclables, ALSH),
- 4.4. Les prises en charges de frais (locaux périscolaires, frais de personnel Fleckenstein),
- 4.5. Les opérations mutualisées (groupements de commandes).

Des réflexions en vue de mettre en place un pacte financier et fiscal, permettant d'intégrer un volet fiscal (fiscalité induite dans les communes au vu de projets intercommunaux), restent en cours.

Changements prévus cette année pour les flux suivants : aucuns.

2.3.1. Les attributions de compensation et leur révision.

Les attributions de compensation ont été mises en place suite à l'instauration de la fiscalité professionnelle unique. Leur montant a été révisé la dernière fois en 2016 en application de la loi NOTRe et du transfert de compétences relatif aux zones d'activités économiques. Deux communes concernées ont vu leur attribution réduite suite à décision de la CLECT et du conseil communautaire. Par ailleurs, les périodicités de versement ont été revues en 2016 (passage versement mensuel à semestriel). Il n'y a pas eu de changements en 2017.

AC en vigueur depuis le 01.01.2017 :

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS REVERSES AUX COMMUNES	montants actuels		Transferts de charges- compétences	nouveaux montants au 01/01/2017	
Communes	Total	%		Total	%
BIBLISHEIM	73 703,28	10,28	0,00	73 703,28	10,36
DURRENBACH	53 815,56	7,51	0,00	53 815,56	7,57
ESCHBACH	11 577,60	1,62	0,00	11 577,60	1,63
FORSTHEIM	3 054,60	0,43	0,00	3 054,60	0,43
FROESCHWILLER	3 145,80	0,44	0,00	3 145,80	0,44
GOERSDORF MITSCHDORF	8 050,20	1,12	0,00	8 050,20	1,13
GUNSTETT	14 793,24	2,06	0,00	14 793,24	2,08
KUTZENHAUSEN	119 743,00	16,71	0,00	119 743,00	16,83
LAMPERTSLOCH	9 257,00	1,29	0,00	9 257,00	1,30
LANGENSOULTZBACH	6 562,44	0,92	0,00	6 562,44	0,92
LEMBACH	41 874,12	5,84	406,00	41 468,12	5,83
MERKWILLER PECHELBRONN	95 516,00	13,33	0,00	95 516,00	13,43
MORSBRONN-LES-BAINS	18 342,96	2,56	0,00	18 342,96	2,58
NIEDERSTEINBACH	4 552,80	0,64	0,00	4 552,80	0,64
OBERSTEINBACH	2 894,52	0,40	0,00	2 894,52	0,41
PREUSCHDORF	123 998,00	17,30	0,00	123 998,00	17,43
WALBOURG	5 491,92	0,77	0,00	5 491,92	0,77
WOERTH	120 353,88	16,79	5 010,00	115 343,88	16,22
TOTAL	716 726,92	100,00	5 416,00	711 310,92	100,00

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS REVERSES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	montants actuels		Transferts de charges- compétences	nouveaux montants au 01/01/2017	
Communes	Montant €	%		Montant €	%
DIEFFENBACH-LES-WOERTH	2 500,16	10,95	0,00	2 500,16	10,95
HEGENEY	1 320,97	5,78	0,00	1 320,97	5,78
LAUBACH	727,03	3,18	0,00	727,03	3,18
LOBSANN	10 629,00	46,53	0,00	10 629,00	46,53
OBERDORF-SPACHBACH	3 887,91	17,02	0,00	3 887,91	17,02
WINGEN	3 775,86	16,53	0,00	3 775,86	16,53
TOTAL	22 840,93	100,00	0,00	22 840,93	100,00

Delta	versé	encaissé	solde
	711 310,92	22 840,93	688 469,99

Il était prévu de réunir la CLECT courant 2018, afin d'étudier les transferts de charges liées au dernier transfert de compétences (eau et GEMAPI). Par ailleurs, des réflexions sont engagées concernant les recettes communales supplémentaires générées par les aménagements intercommunaux (zones d'activités et autres constructions). Les réflexions sont en cours en vue d'avancer sur ce dossier en 2019.

2.3.2. Les projets partagés.

Les projets partagés, financés par le bloc communal (communes et communauté de communes), comprennent les fonds de concours et les subventions exceptionnelles.

Par le passé, un fonds de concours avait été mis en place pour le programme « zéro phytos ».

Un fonds de concours est en place actuellement, sous forme de reversement des communes à la communauté de communes, en vue du financement par le territoire (le bloc communal) des actions découlant du schéma des mobilités douces. Un programme de subventions exceptionnelles est également en place, pour le financement de l'aménagement numérique du territoire.

- **Fonds de concours « itinéraires cyclables » :**

Mise en place : 2012.

Durée : 8 ans.

Fin : 2019 (année 8 sur 8).

Ce fonds de concours permet un financement par le bloc communal de la réalisation du schéma de circulations douces, dont la 3^e tranche est en cours. Les montants ont été calculés avec une part de solidarité, une part habitants et une part site propre. L'ensemble des communes contribue à cette opération sauf une (Dieffenbach-les-Woerth). Le manque à gagner pour la communauté de communes d'élève au total à 13 000 €.

A compter de 2020, fin du reversement de 59 812,50 € annuels (61 437,50 € - 1 625 €).

versé par	Délib CCSP	Montant total dû	Versement sur	Durée amort	Montant annuel dû
Biblisheim	074.2012	14 500,00 €	8 ans	20 ans	1 812,50 €
Dieffenbach	074.2012	13 000,00 €	8 ans	20 ans	1 625,00 €
Durrenbach	074.2012	24 000,00 €	8 ans	20 ans	3 000,00 €
Eschbach	074.2012	28 500,00 €	8 ans	20 ans	3 562,50 €
Forstheim	074.2012	14 000,00 €	8 ans	20 ans	1 750,00 €
Froeschwiller	074.2012	18 500,00 €	8 ans	20 ans	2 312,50 €
Goersdorf	074.2012	23 500,00 €	8 ans	20 ans	2 937,50 €
Gunstett	074.2012	21 500,00 €	8 ans	20 ans	2 687,50 €
Hegeney	074.2012	15 500,00 €	8 ans	20 ans	1 937,50 €
Kutzehausen	074.2012	22 500,00 €	8 ans	20 ans	2 812,50 €
Lampertsloch	074.2012	17 500,00 €	8 ans	20 ans	2 187,50 €
Langensoultzbach	074.2012	24 000,00 €	8 ans	20 ans	3 000,00 €
Laubach	074.2012	10 500,00 €	8 ans	20 ans	1 312,50 €
Lobsann	074.2012	19 500,00 €	8 ans	20 ans	2 437,50 €
Lembach	074.2012	38 000,00 €	8 ans	20 ans	4 750,00 €
Merkwiller	074.2012	23 000,00 €	8 ans	20 ans	2 875,00 €
Morsbronn	074.2012	21 500,00 €	8 ans	20 ans	2 687,50 €
Niedersteinbach	074.2012	13 000,00 €	8 ans	20 ans	1 625,00 €
Oberdorf	074.2012	13 000,00 €	8 ans	20 ans	1 625,00 €
Obersteinbach	074.2012	9 500,00 €	8 ans	20 ans	1 187,50 €
Preuschkorf	074.2012	29 500,00 €	8 ans	20 ans	3 687,50 €
Walbourg	074.2012	23 000,00 €	8 ans	20 ans	2 875,00 €
Wingen	074.2012	19 000,00 €	8 ans	20 ans	2 375,00 €
Woerth	074.2012	35 000,00 €	8 ans	20 ans	4 375,00 €
		491 500,00 €			61 437,50 €

- **Fonds de concours « aménagement numérique du territoire » : transformé en subventions exceptionnelles sur demande de la trésorerie.**

Mise en place : 2016.

Durée : 10 ans.

Fin : 2025 (année 4 sur 10).

Ces subventions exceptionnelles permettent un financement par le bloc communal de la réalisation de l'aménagement numérique du territoire. Un premier versement a été effectué en 2017, pour les années 2016 et 2017. Ces versements sont calculés au regard du nombre de prises théoriques à installer. Pour 2019, la recette attendue s'élève à 84 367,50 €.

En contrepartie de ces cofinancements communaux, la communauté de communes prend en charge la contribution du territoire à la Région Grand Est, pour un montant total de 1 406 125 €. Cette contribution sera à verser sur 4 ans (2018-2021). Le montant budgétisé pour 2018 s'élève à 673 400 €.

24 communes participantes.

Recette annuelle pour la CCSP jusqu'en 2025 (inclus) : 84 367,50 €.

Dépense correspondante : 1 406 125 € de 2018 à 2020.

Part EPCI : 562 450 €,

Part communes : 843 675 €.

La communauté de communes prendra ainsi en charge 40% de la contribution, 60% étant pris en charge par les communes.

Communes	Nombre de prises	Coût par commune hors transfert de compétence	part communes	part comcom	versement annuel
Biblisheim	165	28 875 €	17 325 €	11 550 €	1 732,50 €
Dieffenbach-Lès-Woerth	147	25 725 €	15 435 €	10 290 €	1 543,50 €
Durrenbach	517	90 475 €	54 285 €	36 190 €	5 428,50 €
Eschbasch	380	66 500 €	39 900 €	26 600 €	3 990,00 €
Forstheim	254	44 450 €	26 670 €	17 780 €	2 667,00 €
Froeschwiller	223	39 025 €	23 415 €	15 610 €	2 341,50 €
Goersdorf	484	84 700 €	50 820 €	33 880 €	5 082,00 €
Gunstett	326	57 050 €	34 230 €	22 820 €	3 423,00 €
Hégeney	154	26 950 €	16 170 €	10 780 €	1 617,00 €
Kutzenhausen	428	74 900 €	44 940 €	29 960 €	4 494,00 €
Lampertsloch	325	56 875 €	34 125 €	22 750 €	3 412,50 €
Langensoultzbach	437	76 475 €	45 885 €	30 590 €	4 588,50 €
Laubach	126	22 050 €	13 230 €	8 820 €	1 323,00 €
Lembach	830	145 250 €	87 150 €	58 100 €	8 715,00 €
Lobsann	254	44 450 €	26 670 €	17 780 €	2 667,00 €
Merkwiller – Pechelbronn	413	72 275 €	43 365 €	28 910 €	4 336,50 €
Morsbronn-Les-Bains	273	47 775 €	28 665 €	19 110 €	2 866,50 €
Niedersteinbach	144	25 200 €	15 120 €	10 080 €	1 512,00 €
Oberdorf-Spachbach	166	29 050 €	17 430 €	11 620 €	1 743,00 €
Obersteinbach	162	28 350 €	17 010 €	11 340 €	1 701,00 €
Preuschdorf	395	69 125 €	41 475 €	27 650 €	4 147,50 €
Walbourg	384	67 200 €	40 320 €	26 880 €	4 032,00 €
Wingen	217	37 975 €	22 785 €	15 190 €	2 278,50 €
Woerth	831	145 425 €	87 255 €	58 170 €	8 725,50 €
Total	8035	1 406 125 €	843 675 €	562 450 €	84 368 €

2.3.3. Les opérations sous mandat : Les délégations de MOA et remboursements.

A l'occasion de la réalisation de divers projets, des opérations sous mandat ont été engagés, via des délégations de maîtrise d'ouvrage contractualisées par la communauté de communes avec d'autres collectivités. Ces opérations sous mandat permettent d'optimiser la réalisation du projet dont la compétence est partagée par un portage et une conduite de projet assurée par un des MOA (ex : sur larges de pistes cyclables, réalisations intra-muros...).

- **Délégations de MOA de la communauté de communes vers d'autres collectivités :**

Itinéraires cyclables :

Par le passé, avec Walbourg.

Construction d'un accueil de loisir sans hébergement à Woerth :

Projet de construction d'un complexe école-salle polyvalente-ALSH à Woerth : délégation de MOA de la communauté de communes à la commune de Woerth : remboursement à la commune de la part intercommunale relative à l'ALSH (périscolaire), cofinancements et FCTVA déduits.

Remboursement 2018 : 0 €.

Remboursement 2019 : 430 700 €.

- **Délégations de MOA de collectivités vers la communauté de communes (depuis 2015) :**

Concerne exclusivement les projets de réalisation découlant du schéma des circulations douces. Le tableau ci-dessous détaille les opérations.

N'apparaît pas dans le tableau : projet d'itinéraire cyclable entre Lobsann et Soultz-sous-Forêts, pour lequel un dossier de cofinancement ADEME a été déposé. L'avancement du projet est conditionné à la réponse de l'ADEME et au positionnement des élus de la communauté de communes de l'Outre Forêt.

Délégation de MOA		
Itinéraires cyclables		
Délégation de la communauté de communes vers les communes		
Frais internes (personnel, conduite de projet) non valorisés		
2015		
Piste cyclable Walbourg-Walbourg gare		
CCSP	46 000,00 €	
<i>Montant payé à la commune</i>		
Délégation communes vers CCSP		
2016		
Piste cyclable PES Eschbach - Hégeney-Morsbronn-les-Bains		
Eschbach	10 620,77 €	surlageur
Hégeney	10 409,83 €	surlageur
MLB	7 417,36 €	surlageur
<i>Montant définitif encaissé en 2016</i>		
2017		
Piste cyclable Kutzenhausen-Merckwiller-Preuschoff-Goersdorf		
Preuschoff	7 000,00 €	surlageur
<i>Montant définitif encaissé en 2017</i>		
Piste cyclable Lembach-Tannenbrück		
Lembach	3 982,30 €	tronçon intra-muros
<i>Montant définitif encaissé en 2017</i>		
2018		
Aménagement Oberdorf-RD27		
Oberdorf	6 481,96 €	surlageur
AFVS	6 481,96 €	surlageur
<i>Montant encaissé en 2017</i>		
Aménagement Litschhof-Nothweiler		
Wingen	16 155,13 €	surlageur
<i>montant définitif non encaissé</i>		
Paiement en 3 ans		
2018	5 331,19 €	
2019	5 331,19 €	
2020	5 492,74 €	
<i>Montant définitif non encaissé, titre émis</i>		
Piste cyclable Kutzenhausen-Soultz		
CCOF	155 100,20 €	travaux ban CCOF
<i>Montant définitif encaissé en janvier 2019</i>		
Piste cyclable Durrenbach-Biblisheim		
Biblisheim	23 520,32 €	tronçon intra-muros
Durrenbach	15 701,67 €	surlageur+éclairage promenade
<i>Montant définitif non encaissé, titre émis</i>		
Piste cyclable Laubach-Eschbach		
Laubach	4 058,39 €	surlageur
Eschbach	6 856,67 €	surlageur
<i>Montant définitif non encaissé</i>		

2.3.4. Les prises en charge de frais et remboursements de frais.

La communauté de communes dispose de locaux communaux pour l'exercice de certaines compétences.

Bâtiment de la halte-garderie intercommunale de Morsbronn-les-Bains : mise à disposition gratuite de la commune à la communauté de communes.

Locaux périscolaires communaux : remboursement de frais selon conventions avec les communes concernées :

- Lembach,
- Langensoultzbach,
- Durrenbach,
- Hegeney,
- Walbourg (jusqu'en été 2018 – transfert au Séminaire, car locaux pas aux normes),
- Woerth (remboursement intervention de la femme de ménage dans les locaux du périscolaire, mis à disposition par l'EHPAD de Woerth au sein de l'EHPAD).
(Remboursement annuel de 1 100 € à l'EHPAD au titre des frais de fonctionnement des locaux mis à disposition).

La communauté de communes rembourse également la commune de Lembach, pour les interventions de l'agent technique effectuées sur le site du Fleckenstein.

La communauté de communes porte également trois services partagés avec d'autres collectivités, via conventionnement. Chaque établissement prend en charge le paiement de sa part de fonctionnement du service, via un remboursement à la CCSP.

- Le service « EIF » avec les communautés de communes de Wissembourg, Niederbronn-les-Bains, Basse Zorn, Outre Forêt, pays Rhénan et Basse Zorn, et l'ADFEAN.
- Le service « CCAEP » avec la communauté de communes de Wissembourg.
- Le service « SIG », avec la communauté de communes de Wissembourg.

Par ailleurs, la communauté de communes du pays de Niederbronn-les-Bains porte le projet d'étude de regroupement d'offices de tourisme, et à ce titre, la communauté de communes Sauer Pechelbronn rembourse à la communauté de communes de Niederbronn les frais engagés à hauteur de 25%.

2.3.5. Les opérations mutualisées.

Plusieurs opérations ont été conduites de manière mutualisées par la communauté de communes et des communes volontaires adhérentes aux opérations.

Les CEE :

Revente de certificats d'économies d'énergies pour le territoire. Montage du dossier en 2017.
Revente de CEE du territoire à la sté GREEN PRIME, retenue suite consultation. Encaissement de l'ensemble des CEE par la communauté de communes et reversement aux communes concernées de leur part.

Les groupements de commandes :

Groupeement de commandes assurances :

Un groupement de commandes a été lancé en 2016, aux fins de mettre en place des nouveaux contrats d'assurance à la communauté de communes, et d'optimiser les garanties et cotisations pour les communes ayant décidé de se raccrocher au groupement de commandes.

A l'issue de la consultation, pour la communauté de communes, le syndicat des eaux et les 12 communes participantes, un gain de cotisations (avec des garanties identiques voire plus favorables) de 66 000 € (arrondi) est constaté, soit sur la durée des contrats de 5 ans 330 000 €. Cette action justifie d'étudier la création d'un service achats unifié sur le territoire, tel qu'indiqué dans le schéma de mutualisation.

Groupeement de commandes progiciel de gestion financière :

Un groupement de commande a également été lancé par le passé pour la mise en place d'un progiciel de gestion unique mutualisé sur l'ensemble du territoire (communauté de communes et communes). Pour l'hébergement et la maintenance du progiciel de gestion financière de la communauté de communes et des communes, un groupement de commandes est également en place et renouvelé à chaque échéance.

Groupeement de commandes éclairage public :

En 2017 : éclairage public (pour 7 communes, hors CCSP qui a assuré l'expertise en lien avec la commune de Preusdorf, dans le cadre de TEPCV).

A noter : l'existence d'un site internet intégrant des outils partagés (dont l'abonnement « pédagogfiche », qu'il est prévu d'arrêter cette année, au vu du faible nombre de consultations sur cet outil).

Il est prévu, dans le cadre du schéma de mutualisation, d'étudier le développement des groupements de commandes au sein du bloc communal, via un service marchés publics mutualisé.

2.4. L'optimisation des ressources fiscales et de taxe foncière.

Une démarche d'optimisation des ressources fiscales (équité fiscale via la révision des bases d'imposition) et d'optimisation des taxes foncières reversées par les collectivités du territoire est en cours depuis quelques années. En 2016, de nombreuses réclamations ont été déposées auprès des services des impôts, pour notamment mettre à jour les bases de taxe d'habitation au regard des branchements à l'assainissement collectif.

La démarche se termine.

Un compte rendu de la démarche a été demandé au cabinet de consultants ayant accompagné le territoire sur ces questions.

**2.6. Les recettes autres et revenus des immeubles :
Maison rurale, gymnase, banque de
matériels (budget principal) :**

Concerne	2014	2015	2016	2017	2018	2019 prév
MROF (7062)	16 929 €	35 862 €	64 436,50 €	60 664,50 €	56 993,00 €	57 000 €
Gymnase (752)	15 546,30 €	12 316,30 €	13 165,70 €	13 165,70 €	13 165,70 €	13 165,70 €
BQM (7088/3)	12 553,96 €	12 453,60 €	9 486,50 €	10 876,96 €	12 268,78 €	12 000 €

Autres recettes de mise à disposition de locaux encaissés :

Locaux de l'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach.

Locaux du bâtiment d'activités pôle bois au parc économique de la Sauer à Eschbach.

Hall sud du site économique nord de Woerth.

Espace tertiaire du RDC du 80 grand'rue à Woerth.

84 grand'rue à Woerth.

Disponibilités en locaux :

Site économique nord de Woerth.

Bâtiment innovant à Preuschdorf.

Maison des services et des énergies.

La centrale photovoltaïque de la maison des services et des associations :

L'électricité produite par la centrale photovoltaïque de la MDSA est intégralement revendue à ES. La recette correspondante est de l'ordre de 16 000 € par an.

2.7. Les assurances.

Les frais d'assurances sont imputés sur le budget principal, hormis les assurances DO TRC rattachées aux projets faisant l'objet d'un budget annexe.

Etat des sinistres.

Indemnités journalières (assurance statutaire – budget principal) :

Exercice 2018

Remboursement « April » (assureur) = 14 144,40 €

Remboursement « CPAM » = 145,68 €

Pour rappel - Exercice 2017

Remboursement « April » = 23 097,48 €

Remboursement « CPAM » = 57,98 €

Bilan assurances 2018 :

- Tempête Fleckenstein janvier 2018 (budget annexe CADT) :
 - Remboursement d'un montant de 8 346.12 euros pour le parcours ludique
 - Remboursement d'un montant de 140.28 euros concernant les dommages de sonorisation
- Bris de glace sur Berlingo ED-729-BZ (budget principal) :
 - Remboursement sur facture d'un montant de 666.11 euros TTC
- Sinistre trafic + galerie de toit + porche d'entrée MDSA (Suite fête du jeu RAM) (budget principal) :
 - Remboursement d'un montant de 3 577.74 euros franchise déduite
 - Dépense total : 5 123.74 Euros
 - Reste à notre charge 1 546 euros
- Dommage électrique Fleckenstein suite à orage 13/05/19 (budget annexe CADT) :
 - Remboursement d'un montant de 11 164,08 euros
 - Remboursement d'un montant de 5 473.73 euros
 - Soit un total de 16 637,81 euros

Dépenses pour remise en état des lieux :

TRS sonorisation son 4652.40 TTC
TRS sonorisation luminaire 4137.12 TTC
Quonex accès château 10 382.40 TTC
Trog digicode pour accès château 604.80 TTC

Total : 19 776.72 euros

Reste à notre charge : 3 138.91 euros

- Bris de glace Dacia, réparation du dommage payé directement par l'assureur au garage.
- Bris de glace Tepee, réparation du dommage payé directement par l'assureur au garage.

Des écritures internes sont passées entre le budget principal et les budgets annexes pour répercuter une quote-part d'assurances sur ces derniers (cf. annexe 2 tableau des écritures internes).

2.8. Le tableau des contributions.

Cf. annexe 1 tableau des contributions.

Point détaillé des prévisions et réalisations en séance.



2.9. Le patrimoine immobilier (achats-ventes de terrains et bâtiments).

Portage d'acquisitions par l'EPF d'Alsace :

Aucuns.

Nouveaux portages prévus en 2018/2019 : ZA Thermale et ZA Wingen.

Portage ZA Wingen annulé.

Acquisitions ou ventes :

Aucune vente de terrain en 2016 et 2017.

Aucun achat de terrain en 2016 et 2017.

Achats prévus en 2018 : sur le site de la MDSA (ancien restaurant gare, parcelle entre la MDSA et la chaufferie l'écorce).

Réalisés :

Vente d'un terrain au parc économique de la Sauer à Eschbach à la sté Ukal.

Vente en cours d'un terrain sur la zone d'activités sud de Woerth

Achat et revente en cours d'un terrain sur la zone d'activités de Lembach.

Achat de terrains au conseil départemental (emprise ancien restaurant de la gare à Morsbronn-les-Bains). Achat d'une parcelle privée restante en cours.

Achat prévu de la parcelle entre la MDSA et la chaufferie « l'écorce », appartenant à la commune de Morsbronn-les-Bains.

Reste à finaliser : écritures de sortie d'inventaire-plus/moins-values de vente de terrain (vente Schweiger).

2.10. Les emprunts et les prêts.

Les derniers emprunts en cours ont été débloqués en 2016 pour un montant total de 1,5 millions d'€ :

Au total, 5 emprunts sont en cours pour un montant total emprunté restant à rembourser de 2 592 445 € au 01.01.2019, (soit env. 145 € par habitant) décomposés comme suit (*en italique les recettes correspondantes, couvrant partiellement ou totalement les annuités*) :

- CADT : 14 700 € - fin en 2019, *Recettes de la régie d'exploitation*
- ZAC Willenbach : 360 000 € - fin en 2024, *Remboursement « Alsabail »*
- Chaufferie « l'écorce » : 5844 897,63 € - fin en 2030 *Redevance d'exploitation*
- BATA : 1 284 722,26 € - fin en 2025 *Loyers en place*
- BATI : 388 125 € - fin en 2036 *Loyers à venir*

Le financement de l'aménagement de la Zac sud à Woerth intègre une avance du conseil départemental sans intérêts de 640 500 € (320 250 € à percevoir en 2019) – remboursement annuel jusqu'en 2028. *Ventes de terrains – avance sans intérêts*

Echéances 2019 : 425 161,90 €, dont 32 050 € d'avance remboursable.

Capital : 343 565,25 €.

Intérêts : 49 571,65 €.

Plusieurs opérations ont été engagées et sont actuellement en cours d'études ou de réalisation, avec en prévision à terme un financement par emprunt. Le budget principal dégage cependant un excédent et n'est impacté par aucun emprunt (budget équilibré sans appel à l'emprunt et sans emprunts en cours depuis plusieurs années).

Aucun prêt (type alsabail) n'a été accordé par la communauté de communes depuis 2014. Le montant total prêté est d'un peu moins de 0,5 millions (458 000 €) au 01.01.2017, décomposé comme suit :

- Alsabail Comepack : dossier soldé. Dernier remboursement encaissé en 2018.
- Alsabail Rothelec : dossier soldé en janvier 2019 avec un dernier remboursement de 11 308,33 € (recette prévue au budget annexe parc économique de la Sauer à Eschbach).
- Alsabail ISRI : reste à rembourser 360 000 € sur 6 ans (2018-2024).

Détails : cf. annexe tableau de suivi des emprunts et prêts.

Nouveaux emprunts envisagés : 2 sur 2019-2020 sur des budgets annexes : réhabilitation site économique nord de Woerth et financement de l'espace tertiaire du RDC du 80 grand'rue à Woerth.

Les emprunts envisagés en 2018 n'ont pas été débloqués, la trésorerie étant suffisante pour en assurer le portage (report de dépenses sur le budget principal pour les projets « sites enfance » et « aménagement numérique du territoire » notamment).

L'emprunt envisagé pour le financement des aménagements de la zone touristique de Wingen n'a pas été finalisé.

Financement de la réhabilitation du site économique nord de Woerth – halls centraux, et de la remise à niveau du hall sud		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Loyers de mise à disposition des locaux : cf délibération 20.02.2017	Réalisation : de l'ordre de 1 350 000 € HT (rédaction du DCE consultation de MOE en cours)	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter
Loyers intégrant les dépenses de foncier et d'acquisition	Déjà effectué : acquisition et étude de requalification + cofinancements perçus	Loyers devant couvrir les annuités d'emprunt sur le long terme (20-25 ans) : opération blanche à terme
Cofinancements régions-Etat et CD67 et autres : études en cours		Déblucage emprunt prévu en 2019-2020.

Portage de déficits des BA par le budget principal :

Au 31.12.2018, le portage s'élevait à 3 569 908,42 € (principalement des avances remboursables liées à des opérations blanches à terme, vente de terrains, mises à disposition de locaux,...).

Le budget prévisionnel pour 2019 intègre un portage à hauteur de 4 760 685,26 € (4 559 215,70 € en investissement et 201 469,56 € en fonctionnement), sur les budgets annexes suivants :

- Parc économique de la Sauer à Eschbach,
- Site du Fleckenstein - CADT
- Hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach,
- ZAC thermale à Morsbronn-les-Bains,
- ZAC intercommunale sud de Woerth,
- ZAC Willenbach à Pechelbronn,
- Production d'énergie « Héliens » à Pechelbronn,
- ZAC intercommunale à Hegeney,
- Ilot urbain à Woerth,
- Bâtiment d'activités bois à Eschbach,
- Site économique intercommunal nord de Woerth,
- ZAC intercommunale Sornatt à Lembach,
- ZAC touristique intercommunale à Wingen,

Cf. tableau annexe n°2 au budget – tableau des écritures internes.

2.11. Le personnel – tableau des effectifs :

Point sur le personnel (situation au 01.01.2019) :

Emplois directs :

26 agents employés directement, pour 23.04 ETP (équivalent temps plein).

Dont :

18 agents à temps plein,
3 agents à 80%,
5 agents à moins de 80%

20 agents titulaires (ou stagiaires)
4 agents contractuels
2 agents de droit privé (CAE, PEC)

1 agent mis à disposition de la commune de Seltz (remplacement agent mis en disponibilité)

0 agent du service intérim CDG67

1 agent REUSSIR à raison de 6h30 / semaine à la MROF

2 agents en position de disponibilité, non totalisés dans les effectifs ci-dessus

1 stagiaire CDG / CNFPT pour 4 mois

Jobs d'été 2018 : 6 emplois d'été (via intérim CDG67) représentant 0,67 ETP.

Plusieurs stagiaires et services civiques.

Personnel indirect mis à disposition du territoire-prise en charge intercommunale :

Equipe d'animation et périscolaire : FDMJC,
Equipe halte-garderie et relais AMAT : AASBR,
Structures bénéficiant de cofinancements intercommunaux au titre des frais de fonctionnement et de personnel : OTI, ECMU, fédération des PAC, SYCOPARC),
Agent technique de la commune de Lembach (interventions Fleckenstein situé à l'EHPAD de Woerth,
Chargée de mission regroupement des OTI (portage par la communauté de communes de Niederbronn – remboursement).

Personnels partagés avec d'autres collectivités (portage du poste par la communauté de communes) :

Animateur EIE
Chargé de mission CCAEP
Technicien SIG
Chargée de mission environnement-développement durable

Renforts ponctuels-équipe ménage-missions spécifiques :

Appels à l'association intermédiaire Util'eco à Woerth.
Ménage à la MDSA, au gymnase, à l'ITES.

Nombre de jours de maladie :

2015 : 251
2016 : 19
2017 : 109
2018 : 111

Nombre de fiches de paye établies :

2015 : 399
2016 : 417
2017 : 398
2018 : 407

Perspectives 2018 :

- Un agent mis en disponibilité pour un an, remplacement par un agent via convention de mise à disposition avec la commune de Seltz.
- Poursuite du service conseiller climat énergie et espace info énergie.
- Prolongation du contrat de l'agent administratif au service « OM » afin d'assurer les 2 premiers semestres de facturation à venir (installation-paramétrage nouveau logiciel et facturation en redevance incitative).
- Fin de contrat intérim chargé de mission patrimoine – suite à donner à définir.
- Mise à disposition à hauteur de 10% du chargé de mission environnement-développement local au SDEA.
- Mise à disposition temporaire du technicien SIG : à pérenniser ou arrêter.
- Passage de 50% à 80% du temps de travail pour un agent administratif.

Réalisations 2018 :

- Un agent mis en disponibilité pour un an, remplacement par un agent via convention de mise à disposition avec la commune de Seltz,
- Poursuite du service conseiller climat énergie et espace info énergie,
- Prolongation du contrat de l'agent administratif au service « OM » pour une durée de 8 mois afin d'assurer les 2 premiers semestres de facturation 2018 (installation-paramétrage nouveau logiciel et facturation en redevance incitative),
- Fin de contrat intérim chargé de mission patrimoine,
- Mise à disposition à hauteur de 10% du chargé de mission environnement-développement local au SDEA,

- Mise à disposition temporaire du technicien SIG : renouvelée sur 1 an,
- Passage de 50% à 80% du temps de travail pour un agent administratif,
- Passage de 100% à 80% du temps de travail pour le directeur général des services,
- Départ d'un adjoint technique territorial par voie de mutation en décembre 2018,
- Titularisation de 3 agents :
 - o Assistante de direction / rédacteur territorial
 - o Assistante de gestion / adjoint administratif territorial
 - o Agent technique / adjoint technique territorial
- Reconduction du poste de DGS : détachement pour une période de 5 ans,
- Embauche via REUSSIR d'un chargé d'accueil et de surveillance du patrimoine (MROF),
- 3 avancements de grade par voie d'ancienneté.

Perspectives 2019 :

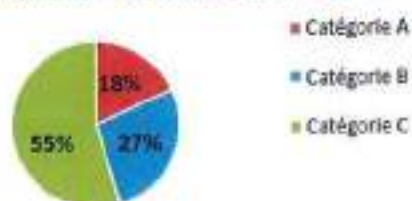
- Départ en retraite d'un agent administratif,
- Départ du conseiller climat énergie + recrutement d'un conseiller climat énergie,
- Départ du conseiller espace info énergie + recrutement d'un conseiller EIE,
- Poursuite sur 6 mois d'un agent mis en disponibilité initialement pour un an, remplacement par un agent via convention de mise à disposition avec la commune de Seltz,
- Prolongation du contrat de l'agent administratif pour une durée de 4 mois au service OM afin d'assurer la qualité du service OM suite au départ en retraite d'un agent administratif et le recrutement d'un responsable des affaires générales,
- Mise à disposition temporaire du technicien SIG : à pérenniser ou arrêter,
- Embauche d'un responsable des affaires générales,
- Embauche d'un agent technique polyvalent,
- Un avancement de grade par concours,
- Recrutements d'emplois été,
- Réorganisation du service support (secrétariat général et équipe technique), tendant vers une baisse des charges de personnel (cf. projet de budget 2019),
- Réflexions pour un partenariat plus étroit avec l'association intermédiaire Util'éco (convention de partenariat), aux fins de développer une politique sociale d'insertion.

Focus sur le bilan social – éléments clés (situation au 31.12.2017) :

• Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	55%		55%
Technique	32%		32%
Culturelle	9%		9%
Sportive	5%		5%
Médico-sociale			
Police			
Incendie			
Animation			
AOTM			
Total	100%		100%

• Répartition des agents par catégorie



• Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agents
Rédacteurs	23%
Adjointes administratifs	23%
Adjointes techniques	18%
Attachés	9%
Ingénieurs	9%

- Moyenne d'âge des agents de la collectivité : 41 ans
- Les charges de personnel représentent 22,45€ des dépenses de fonctionnement (budget de fonctionnement : 5 211 454€, charges de personnel : 1 170 143€). Les prévisions de charges de personnel sont à la baisse (réorganisation interne – fins de contrats – départs).
- En 2017, 86,4% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour :
 - 100% des agents de la catégorie A
 - 83% des agents de la catégorie B
 - 83% des agents de la catégorie C
- 165 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2017, soit en moyenne 7,5 jours de formation par an et par agent.



3. L'approche financière sous l'angle « projets ».

3.1. Les prévisions d'actions et opérations pour 2019 et réalisations 2018.

Les projets conduits, découlant de la charte de développement durable et intégrant la démarche « TEPOS », concernent essentiellement les domaines suivants :

- L'économie,
- Le tourisme,
- La cohésion sociale,
- L'aménagement du territoire et développement durable,
- La mobilité, aménagement numérique et services aux communes et associations,
- L'environnement et l'habitat.
- L'animation territoriale et missions transversales.

Les principales orientations et actions – hors exploitation classique et flux récurrents, sont exposés ci-dessous.

3.2. Les budgets annexes :

3.2.1. Les zones d'activités :

- Parc Economique de la Sauer à Eschbach : pas de prévision de vente de terrains, encaissement du reliquat de la vente Loraltec. 2 terrains disponibles de suite.
Pas de travaux d'extension prévus (tranche 3) – poursuite de la promotion du site et attente d'un intérêt pour assurer un aménagement sur mesure.
Gros travaux : réseau de sécurité incendie (captage d'eau-crépine-branchements), travaux d'aménagements paysagers dans le cadre du projet « UKAL ».
Pas d'emprunt sur cette opération.
- ZAC thermique à Morsbronn-les-Bains : poursuite de l'acquisition des terrains, déléguée à l'EPF d'Alsace (portage sur 5 ans). Grand effort de négociations amiables. Dépôt d'une demande de DUP (juin 2018) sur la surface restante (21 propriétés – 21 % de la superficie). Arrêté préfectoral de DUP et de cessibilité des terrains obtenu fin décembre 2018. Démarrage des études environnementales et d'aménagement global prévu en 2019.
Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
- ZAC Sud de Woerth : finalisation des travaux hors voirie définitive, afin de pouvoir encaisser la totalité de la DETR et de l'avance remboursable n°2 du CD67 attendue.
Vente d'un terrain à la société PK Concept, et démarrage du remboursement de l'avance n°1 du CD67. Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
Promotion du site (nom commercial à définir/fixer).
- ZAC Willenbach : pas de travaux d'investissement, pas de budget exploitation.
Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
- ZAC Hegency : pas de travaux d'investissement, pas de budget exploitation.
Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
- ZAC Tormatt Woerth : en exploitation, pas de transfert d'équipement ni de flux financiers entre la commune et la communauté de communes, budget à 0 €. Clôture du BA à étudier en fonction.
- ZAC Sormatt Lembach : acquisition de terrains et revente à une entreprise (Société Laeuffer). Dernier terrain – clôture du BA à étudier dans la suite. Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
- ZAC touristique Wingen : Montage du projet, études préalables (environnement, circulation routière, paysage, eaux-assainissement...), début des études de maîtrise d'œuvre, en coopération étroite avec l'investisseur privé. Importante concertation avec les services de l'Etat et les acteurs institutionnels.

Opposition locale devenant particulièrement virulente, conduisant l'investisseur au retrait. Dans la suite, début 2019, décision collégiale d'abandon du projet.
Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.

3.2.2. Les bâtiments d'activités :

- **Hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach :** poursuite de l'exploitation. Bâtiment nécessitant des travaux de maintenance lourde et d'amélioration de l'isolation. Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
- **Pôle Bois - Bâtiment d'activités à Eschbach :**
Petits travaux de maintenance (CPO), phase exploitation. Un sinistre en cours de traitement (portes sectionnelles). Emprunt en cours et portage complémentaire par le budget principal.
- **Pôle Bois - Bât'Innovant à Preuschdorf :**
Petits travaux de maintenance (CPO). Bâtiment Est terminé, installation d'une micro-crèche privée annulée. Bâtiment Ouest non finalisé – travaux entrepris une fois l'affectation connue, poursuite de la promotion par une communication plus soutenue. Etude « Guide prescripteurs (TEPCV) » en cours, ainsi que des réflexions sur l'aménagement le long du terail (parcelles intercommunales), et études environnementales complémentaires au regard du site (terail-pétrole).
Promotion du site (nom commercial à définir). Locaux disponibles immédiatement.
Solde des opérations de TVA. Pour rappel : installation d'une activité non soumise à TVA ne permet pas à l'établissement de prétendre à la récupération de TVA – remboursement à effectuer le cas échéant.
Emprunt en cours - pas de portage complémentaire par le budget principal.
- **Site économique intercommunal nord de Woerth :**
Site à vocation économique – site devant générer des recettes.
En exploitation partielle (entreprise privée et banque de matériel) : entreprise en attente d'une installation définitive dans un local des halls centraux rénovés, avec souhait d'acquisition des locaux.
Recrutement d'un maître d'œuvre en cours, en vue de la réhabilitation des halls centraux. Budget travaux sur le site : 1 350 000 € HT.
Promotion du site (nom commercial à définir/fixer).
Portage par le budget principal. Pas de cofinancements identifiés sur l'opération de réhabilitation – nécessité d'un emprunt bancaire long terme (à déterminer – entre 1 et 1,5 millions d'€ sur 15 à 20 ans).

3.2.3. Les équipements structurants :

- **CADT Fleckenstein :** travaux de maintenance lourde (chauffage) et d'amélioration de l'équipement (couverture de terrasse, stabilisation du sol devant la boutique, accessibilité handicapés) en cours.

Préparation d'une étude sur l'avenir du « P'tit Fleck », équipement en place depuis l'origine du site en 2000.

Emprunt en cours (dernière année).

NB : versement annuel forfaitaire du budget principal de 20 000 € au titre de l'entretien effectué sur site par la régie du Fleckenstein. Budget équilibré sur la base de la redevance de la régie autonome.

- Chauffage « l'écorce » : poursuite de l'exploitation. Courrier de demande de révisions des conditions du contrat d'emprunt resté sans suites, relance en cours. Budget équilibré sans portage par le budget principal.
- Tests de production d'énergie forages Héliens : en attente – prise en charge des frais d'électricité. Echanges avec l'Etat au regard de l'interdiction d'exploiter, l'Etat ayant justifié de sa prise en compte par la reconnaissance TEPCV du territoire. Etude technique en préparation sur les suites possibles.
Portage par le budget principal.
- Redynamisation du bourg centre de Woerth – « îlot central » composé de différents équipements :
 - Résidence seniors « Le Dom'Aïne » au 1 et 80 Grand'Rue : en exploitation par l'association ARSEA, intervenant pour le compte d'OPUS67 (bail emphytéotique sur 50 ans), 16 appartements occupés sur 19. Dernières opérations de parfait achèvement.
Transfert des emprunts PLAI et PLUS de la CCSP à OPUS effectué. Finalisation du dossier de TVA en cours (LASM).
 - Espace tertiaire au RDC du 80 Grand'Rue : Location à la Maison de santé de Woerth, avec l'installation progressive de plusieurs professionnels de la santé (4 bureaux sur 8 occupés à ce jour).
Opération nécessitant la conclusion d'un emprunt à long terme (de l'ordre de 1 000 000 € sur 25 ans pour minimiser les annuités et assurer un maximum de couverture par les recettes de mise à disposition du site). Remboursement de la TVA collectée prévue (installation d'une activité non soumise à TVA ne permet pas à l'établissement de prétendre à la récupération de TVA).
 - Bâtiment du 84 Grand'Rue : Mise à disposition à titre précaire à l'association intermédiaire Util'éco, qui y a établi son siège, et commence à être à l'étroit. Avenir de cette exploitation à envisager.
Portage de cet équipement par une avance du budget principal (250 000 €).
 - Autres bâtiments visés par le projet initial : 82 et 86 Grand'Rue + ancien bar-tabac : sans suite.

3.3. Le budget annexe du service de collecte et de traitement des ordures ménagères :

- Mise en place effective de la redevance incitative.
- Acquisition et prise en main d'un nouveau logiciel de gestion de la redevance incitative.
- Poursuite de la vente d'équipements de collecte et de maîtrise des déchets (poubelles composteurs, bio-seaux...). Optimisation de la collecte de la redevance restant à réaliser.
- Activité du service nécessitant de prolonger le contrat d'une opératrice (prolongement jusqu'en juillet 2019).
- Décalage des facturations : 1^{er} semestre en juillet 2018 et second en janvier 2019, mais avec versement de la contribution au SMICTOM inchangée (1/3 mars-1/3 juin-1/3 septembre 2018), soit besoin en trésorerie important. Ligne de trésorerie prévue avec prise en charge d'intérêts et de frais de dossier.

NB : contribution SMICTOM en baisse par rapport à l'année dernière (intégration d'une part variable dans le calcul de la contribution).

Focus sur le budget du service de collecte et de traitement des ordures ménagères pour 2019 :

Prévu en dépenses et recettes : 1 945 000 € (chiffres arrondis).

Dépenses : 1 833 000 € (taux d'exécution 94 %)

Recettes : 1 944 000 € (taux d'exécution 99,9 %)

Résultat : + 111 300 €

3.4. Le budget principal :

3.4.1. Principales activités, services et projets structurants :

3.4.1.1. Politique Famille :

- Mise en œuvre du schéma ALSH prévoyant cinq sites enfance répartis sur le territoire :
 - o un site ALSH et une micro-crèche à Lembach (lots travaux attribués)
 - o un site ALSH à Woerth, site mutualisé avec la nouvelle école et la salle des fêtes (phase ADP)
 - o un site ALSH à Hegeney (consultation de MOE)
 - o engagement en 2019 des deux derniers sites de Durrenbach et Merkwiller-Pechelbronn (études préalables / MOE)
 - o Site provisoire à l'étude, dans l'attente de la réalisation du site de Merkwiller
 - Réflexion en cours sur l'exploitation et l'animation des sites enfance, ainsi que sur les transports entre les écoles et les sites.
 - Poursuite des activités du service Animation : Relais assistantes maternelles, Halte-garderie, services périscolaires et animation enfance, sport et jeunesse, avec l'appui de nos partenaires FDMJC et AASBR.
- Mise en place des mercredis récréatifs à compter de septembre 2018.

3.4.1.2. Politique Mobilité :

- Itinéraires cyclables : poursuite de la mise en œuvre du schéma intercommunal. En 2018, travaux sur les tronçons entre Laubach et Eschbach, travaux complémentaires sur Oberdorf-RD27 et Litschhof-Nothweiler. Tronçon Lobsann-Soultz en attente de réponse sur le dossier de demande de cofinancement ADEME. Réalisation du jalonnement du schéma global, pose de mobiliers et aménagements divers et mise en place de l'entretien annuel. Travail sur une action de promotion et d'animation pérenne autour des circulations douces et du vélo en cours (cf. animations du 23.03.2019 à Hegeney, dossier territoire cyclable). Préparation de la demande et obtention de fonds Interreg V pour la réalisation des IC transfrontaliers : près de 1 million d'euros sur 2019-2021. MOE recruté – études en cours.
- Voirie d'intérêt touristique : travaux de remise en état du tronçon Woerth-Elsasshausen-Froeschwiller-Langensoultzbach-Mattstall-Lembach. Tronçon Camping Fleckenstein – Litschhof – Gimbelhof – Petit-Wingen programmé en 2019.

- Très Haut Débit – projet ROSACE : contribution du territoire à ce projet à l'échelle de l'Alsace, via un fonds de concours. Pour mémoire : premiers travaux de déploiement en cours, communes Obersteinbach, Eschbach, Illgeney et Morsbronn desservies (fin 2018).

3.4.1.3. Politique Energie

- Poursuite du service Espace Info=>Energie (EIE) et de son portage pour les 6 partenaires en Alsace du Nord : conseil gratuit et neutre à disposition des habitants du territoire. Prolongation du partenariat et du poste correspondant.
- Poursuite du service Conseil Climat Air Energie Partagé (CCAEP) mutualisé avec la CC du Pays de Wissembourg : conseil et actions mutualisés pour les collectivités, comme par exemple la revente des CEE (bénéfice de plus de 120 000 € pour le territoire : vente groupée par la CCSP – reversement aux communes). Prolongation du poste correspondant.

3.4.1.4. Politique Tourisme

- Cité des Energies : étude de préfiguration pour un espace de valorisation du patrimoine pétrolier et de découverte des énergies. Accompagnement des travaux d'étude, concertation en comité de pilotage et comité scientifique. Etude finalisée. Projet de développement et la réalisation des « prérequis » acté en conseil communautaire fin 2018.
- Regroupement des Offices de tourisme des quatre territoires Niederbronn, Sauer-Pechelbronn, Outre-Forêt et Wissembourg : Travaux de préfiguration engagés, portés par la CC du Pays de Niederbronn (création d'un poste de chargé de mission et études techniques – juridiques correspondantes). Poursuite en 2019, avec création d'un EPIC au 1.07.2019. Dans l'attente, poursuite du partenariat avec l'OTI Sauer-Pechelbronn (contribution annuelle incluant le reversement de la taxe de séjour).

3.4.1.5. Politique foncière

- Accompagnement des investisseurs privés pour un projet de golf à Pechelbronn. Validation d'une promesse de vente sur 36 mois pour permettre à l'investisseur de mener les études préalables réglementaires.
- Constitution d'une base de données SIG sur la propriété foncière de la CCSP, en vue de sa valorisation accrue (locations, mises à disposition, ventes...) et une gestion plus efficace.

3.4.2. Autres actions structurantes :

- Développement de l'offre de service MSAP : nouveaux partenaires – nouveaux services.
- Installation du SDEA sur le site de la MDSA : définition du besoin et recherche d'un MOE. Poursuite des réflexions avec des difficultés administratives dans les relations avec les services de l'Etat.
- GEMAPI : reversement du produit de la taxe au SDEA solde 2018.
- Accessibilité handicapés : travaux suite à l'audit sur différents sites (MDSA, MDSE, halte-garderie, gymnase). En cours de finalisation.
- Véhicules : poursuite du renouvellement des véhicules selon la stratégie définie (changement tous les 5 ans).
- Banque de matériel : budget de matériel complémentaire pour réparations et changements réguliers. Poursuite des réflexions en vue du développement de la banque de matériel et son ouverture au monde associatif et entreprises.
- Espaces paysagers : nombreux travaux d'aménagements paysagers et plantation-entretien de haies et arbustes (promenade thermale, parc économique de la Sauer et hôtel d'entreprises, abords de la MDSA et rond-point RD27).
- Plateforme de collecte de pommes : poursuite des travaux de remise en état.
- Aire de jeux du Gimbelhof : travaux de maintenance réguliers.

3.4.3. Partenariats : nouveautés

- Suppression des participations SCOTAN et ADEAN, participation nouvelle au PETR d'Alsace du Nord regroupant les deux organismes. Contribution aux travaux d'élaboration d'un PCAET et à la révision du SCOTAN.
- GECT Pamina. Première contribution en 2019.
- SYCOPARC : Poursuite des échanges techniques très soutenus, sur pratiquement tous nos projets (large correspondance entre nos orientations et priorités respectives). Révision des modalités de contribution à la conservation des musées (budget en hausse).
- Hausse de la contribution à l'association des maires du département.

4. L'équilibre budgétaire : les volets d'action et choix.

4.1. La prospective 2018-2022.

Analyse prospective sommaire.

Prospective marquée essentiellement par le projet de schéma de développement ALSII-Périscolaire, et l'aménagement numérique du territoire.

Quatre domaines d'interventions de l'intercommunalité regroupement les principaux investissements en cours et ont des impacts financiers importants sur le fonctionnement.

- Schéma des sites enfance et service de transport associé,
- Schéma des mobilités douces,
- Aménagement numérique du territoire,
- Actions de développement économique et touristique.

En parallèle, la baisse des marges de manoeuvres liée à la baisse substantielle de la DGF et la perte du bénéfice du FPIC, non compensée par la rationalisation des dépenses, nécessite de développer les recettes propres.

C'est à ce titre qu'un plan d'augmentation des ressources fiscales propres de fonctionnement avait été proposé et acté en 2016, conduisant sur 3 ans (2017-2018-2019) à dégager des ressources de fonctionnement supplémentaires à hauteur de 500 000 €. Ce développement doit permettre de faire face aux investissements importants imputés sur le budget principal (et donc financés par l'impôt), sans mettre en place d'emprunt et de générer des intérêts, tout en permettant de couvrir les frais de fonctionnement supplémentaires générés par la mise en exploitation de nouveaux sites enfances.

Ces ressources supplémentaires impliquent une hausse globale de l'ordre de 20% des taux des impôts directs locaux sur 3 ans. Ces choix devront permettre, à compter de 2020, toutes choses restant égales par ailleurs (recettes DGF, projets...) d'envisager une stabilisation des taux des impôts directs locaux et d'assurer aux élus de la nouvelle mandature des marges de manoeuvre pour la poursuite des actions intercommunales en faveur du développement local.

4.2. Les perspectives statutaires et de mutualisation.

4.2.1. Les statuts.

Si une évolution statutaire était prévue afin d'adhérer au GECT Pamina (groupement européen de coopération transfrontalière) en 2018, aucune modification statutaire n'est à ce jour envisagée pour 2019.

L'instauration de la taxe GEMAPI a été actée en 2017, et le transfert au SDEA de la compétence « AEP » pour les communes de Merckwiller et Kutzenhausen acté en 2018.

Prochaines évolutions statutaires : positionnement sur le PLUi (délibérations nécessaires suite au prochain renouvellement de mandature pour transférer ou non cette compétence). Modification statutaire en 2020 si les élus souhaitent transférer la compétence PLU au niveau intercommunal.

4.2.2. La bonification de DGF et les blocs de compétences.

Au 01.01.2018, la communauté de communes continue à percevoir la DGF bonifiée suite à la dernière évolution statutaire (arrêté préfectoral pris).

4.2.3. La rationalisation des dépenses.

Les efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement se poursuivent avec notamment les actions suivantes :

- Réorganisation des services fonctionnels, et du service développement, permettant de réduire les charges de personnel (fin de contrats d'intérim en fin de mission, départ à la retraite en 2019 sans embauche complémentaire),
- Suppression d'abonnements divers (revues, pédagogique),
- Optimisation des contrats de téléphonie,
- Poursuite d'actions mutualisées dont groupements de commandes dans le cadre d'un service marchés publics unifié restant à créer, avec proposition en 2019 de mettre en place un contrat de conseil en assurances mutualisé pour les communes ayant participé au groupement de commandes « assurances »,
- Poursuite des efforts de dématérialisation de procédures, optimisation du portail CPP.

- Mise en place de l'open data (marchés publics),

4.2.4. Le schéma de mutualisation.

Les élus ont validé, par délibération en date du 05.07.2016 –n°089.2016), le pré-projet de schéma de mutualisation, après un premier travail de recensement des besoins (questionnaire) et un accompagnement par le Centre de gestion de la fonction publique du Bas-Rhin. Ce pré-projet intègre deux étapes principales et quatre axes de mutualisation définis comme suit :

Etape 1 : 2017-2018 :

- Etude en vue de la création d'un service commun commande publique,
- Etude en vue de l'optimisation des dépenses publiques via l'organisation de groupements de commandes,
- Etude en vue du renforcement de la banque de matériels via une ouverture à d'autres acteurs (communes-associations),
- Actions de développement touristique à l'échelle supra-intercommunale,

Etape 2 : 2019-2020 :

- Etude de mise en place d'un PLU intercommunal et de sa gestion,
- Développement d'actions de coopération avec les territoires voisins et transfrontalier (notamment PETR),
- Mise en place d'un comité de réflexion sur les compétences,
- Développement du réseau des agents territoriaux en termes de compétences et de mises à dispositions.

Le schéma de mutualisation final devait être présenté en conseil communautaire et soumis aux conseils municipaux courant du 2^e trimestre 2017. La priorité a été donnée au transfert de compétences afin de maintenir la DGF bonifiée en 2018. Toutefois, les axes de mutualisation sont confortés, et ont donné lieu à des actions, notamment au niveau touristique.

Le schéma de mutualisation doit encore être finalisé d'écriture pour être proposé aux communes.

Indépendamment de sa rédaction, la démarche de mutualisation a été largement entamée et il en ressort les éléments suivants :

Les deux axes de développement retenus sont relatifs à la création d'un service commun ou unifié de la commande publique, intégrant la mise en place et le suivi de groupements de

commandes, pour les communes volontaires, et le renforcement de la banque de matériels. L'accompagnement au développement touristique du territoire vient compléter la démarche.

Actions de l'étape 1 :

- La communauté de communes a conduit en interne une étude de mise en place d'un service commun ou unifié de la commande publique, en vue d'en définir les conditions de fonctionnement et de financement. Les communes pourront être sollicitées pour avis sur la base d'un pré-projet restant à rédiger, selon les souhaits des élus intercommunaux.
- L'organisation de groupements de commandes découle directement du point ci-dessus, ce travail nécessitant de mobiliser les moyens en personnels nécessaires et de fixer un accord sur les modalités d'organisation des groupements de commandes et leur prise en charge.
- Une étude en vue du renforcement de la banque de matériels via une ouverture à d'autres acteurs (communes-associations), a été engagée. La communauté de communes s'est à ce titre associée avec une entreprise, « collectivités-échanges » en vue de finaliser un cahier des charges pour la réalisation d'un site internet permettant la mise en place de ce nouveau service. L'entreprise partenaire peine à trouver les fonds nécessaires en vue du lancement opérationnel de ce projet. Les réflexions se poursuivent pour trouver une alternative à ce projet apportant une réelle plus-value localement.
- Les actions de développement touristique à l'échelle supra-intercommunale sont largement entamées, puisqu'il est prévu la création d'un PPIIC regroupant les OT de 4 communautés de communes dont celui du territoire au sein d'un établissement supra-intercommunal, d'ici le 1^{er} juillet 2019. Les études de mise en œuvre sont en cours, et sont portées par la communauté de communes du pays de Niederbronn-les-Bains, contre prise en charge par chaque établissement concerné.

Actions de l'étape 2 :

- Une étude de mise en place d'un PLU intercommunal et de sa gestion était prévue dans le schéma. La réflexion s'ouvre en 2019, avec une première réunion de travail envisagée le 29 avril 2019, en association avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord. A l'occasion de cette soirée, sera abordée la question des PLU sous la forme d'un partage d'expériences et d'une analyse « swot » (forces-faiblesse/opportunités-menaces). L'objectif visé est de remettre aux élus intercommunaux nouvellement installés en 2020 les informations nécessaires afin qu'ils puissent, dans les 6 mois de leur élection (obligation - CGCT), se prononcer sur le transfert ou non de la compétence au niveau intercommunal.
- Le développement d'actions de coopération avec les territoires voisins et transfrontalier (notamment PETR), se mettent en place, avec notamment la création d'un PETR de l'Alsace du nord (issu du SCOTAN et de l'ADEAN), auquel adhère la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Un rapprochement plus dynamique avec la Verbandsgemeinde Dahrer Felsenland s'opère également, tant via des projets communs pour lesquels des financements européens sont sollicités (itinéraires cyclables transfrontaliers, réseau d'AEP transfrontalier), que via les instances (renforcement des stammtisch, réflexion en vue de réunions communes des organes délibérants).

La renforcement de la démarche de mutualisation reste un levier d'action intéressant pouvant conduire à une rationalisation des dépenses et à une amélioration de la qualité du service public.

4.3. L'équilibre budgétaire.

Afin d'assurer un équilibre budgétaire, les scénarios suivants ont été pris en compte.

4.3.1. La fiscalité :

Cf. point fiscalité suivant.

- stabilité CFE (suite remise à plat des bases en 2014),
- augmentation TH et TF (augmentation différenciée). Pas d'appel à l'emprunt sur le budget principal,
- Coefficient de TASCOM à 115 (effet à compter de 2020),
- Réflexion sur la suppression de l'exonération de 2 ans de TF pour les constructions neuves (déjà évoquée en 2018, mais restée sans suites).

4.3.2. Emprunts :

- Emprunt à long terme pour le projet local tertiaire RDC 80 grand'rue envisagé.
- Emprunt à long terme pour le projet de réhabilitation des halls centraux du site économique nord de Woerth envisagé.
- Négociation de l'emprunt en cours pour le financement de la chaufferie « l'écorce » (en cours),

4.4. La fiscalité (budget principal).

La fiscalité reste le levier privilégié, l'emprunt étant priorisé pour les opérations donnant lieu recettes propres en contrepartie. L'appel à l'emprunt reste limité pour ne pas générer des intérêts bancaires venant augmenter les dépenses de fonctionnement.

IDL : taux et bases :

Les taux des impôts directs locaux sont inchangés entre 2012 et 2015, hausse à compter de 2016 (sauf CFE) :

Synthèse	2018	2017	2016	2015-2012	2011
TH	11,71	11,43	11,15	11,09	10,87
TFB	2,21	1,68	1,20	1,10	1,08
TENB	8,13	7,94	7,75	7,72	7,57
CFE (révision bases en 2014)	21,14	21,14	21,14	21,14	20,72
TASCOM (effet en N+1)	110	105	100	100	100

Projet 2019 : s'inscrire dans la continuité des décisions prises en 2017 et 2018, à savoir une hausse différenciée dans la suite de celles validées en 2017 et 2018.

Pour s'inscrire dans cet objectif, la hausse moyenne doit être d'env 8,5% sur les 3 taxes, soit :

Taxe d'habitation : 12 %
Taxe sur le foncier bâti : 3,32 %
Taxe sur le foncier non bâti : 8,33 %

CFE : inchangée à 21,14 %

TASCOM : coefficient 115 (actuel 110).

Le projet de hausse des taux exposé ci-dessus s'intègre dans la prospective validée en 2016 intégrant le financement du projet de développement des sites enfance sur le territoire et les frais de transport correspondants. Il avait été acté d'une hausse lissée sur 3 ans à hauteur de 20% en moyenne, permettant d'augmenter les recettes réelles de fonctionnement de 0,5 millions d'€.

L'état fiscal n'a pas encore été réceptionné à la communauté de communes. Les hypothèses de calculs s'appuient sur une hausse des bases de l'ordre de 2% (0,4% en 2017, 1% en 2016 pour mémoire).

Impôts directs locaux à taux constant : Scénario bas :

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	19 093 380	11,71 %	2 235 835 €
TFB	14 766 540	2,21 %	326 341 €
TFNB	532 338	8,13 %	43 279 €
Total			2 605 454 €

Produit fiscal supplémentaire dû à l'augmentation des bases fiscales : env 50 000 €.

Impôts directs locaux hausse différenciée de 8,5 % (hors CFE maintenu à taux constant) : scénario haut :

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	19 093 380	12 %	2 291 731 €
TFB	14 766 540	3,32 %	489 511 €
TFNB	532 338	8,33 %	44 361 €
Total			2 825 603 €

Impôts directs locaux hausse différenciée de 6 % (hors CFE maintenu à taux constant) : scénario intermédiaire :

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	19 093 380	11,86 %	2 264 901 €
TFB	14 766 540	3,09 %	456 877 €
TFNB	532 338	8,24 %	43 842 €
Total			2 765 619 €

Scénarios complémentaires avec taux différenciés présentés en séance (cf. scénarios M Isel). M. Isel présente un scénario d'évolution des taux différenciés, le scénario différencié permet, en privilégiant la taxe sur le foncier bâti, de minorer l'augmentation moyenne sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti.

Le scénario d'évolution des recettes des impôts locaux s'appuie également sur une stabilité du taux de la CFE, et sur l'application d'un coefficient de 115 sur la TASCOT (correspondant à une hausse de l'ordre 5%), dont l'application est décalée à l'exercice 2020 (cf. règles en la matière).

Rappel des débats 2018 :

M Isel complète sa présentation en indiquant que le programme d'investissement prévu jusqu'à la fin du mandat nécessite un effort identique sur 3 ans. Cet effort ne suffira cependant pas pour couvrir l'intégralité des dépenses et nécessitera un recours à l'emprunt.

M Fuchs évoque la mise en place de la THLV, qui permettrait à la communauté de communes de disposer d'une marge financière complémentaire, tout en assurant un développement de l'habitat local.

Le débat est clos avec une décision à main levée à la majorité (3 contres, 2 abstentions), de fixer le produit attendu de la TH, TFB et TFNB à environ 130 000 €, avec une hausse moyenne de l'ordre de 5,5 – 5,9%, différenciée (minoration de la hausse pour la TH et TFNB, et majoration sur le taux de TFB), de ne pas impacter la CFE et d'appliquer un coefficient de 105 à la TASCOM.

4.5. La démarche de pacte financier et fiscal.

Une démarche de mise en place d'un pacte financier et fiscal a été conduite en 2015-2016, en lien avec la redéfinition des statuts de la communauté de communes et la définition de l'intérêt communautaire. Cette démarche, appuyée par une équipe de consultants, s'est fixée comme enjeu d'optimiser les relations au sein du bloc communal et la DGF, et a abouti à déterminer 3 axes-objectifs dans un premier temps (cf. commissions finances, et notamment la commission finances du 27.06.2016) :

- Axe 1 : Modifier la répartition du FPIC pour financer le déploiement du réseau FTTH.
- Axe 2 : Mettre en place des conventions de reversement de la fiscalité sur le foncier bâti industriel et commercial.
- Axe 3 : Voter une répartition libre des attributions de compensation afin de supprimer les AC négatives.

Concernant l'axe 1, a été décidé d'assurer un financement solidaire de l'aménagement numérique via des fonds de concours.

Il est précisé qu'entre temps, le territoire a perdu le bénéfice du FPIC (cf. précisions ci-dessous). Concernant les deux autres axes, la réflexion se poursuit. Il n'y a pas eu d'avancées en 2017. Ces questions restent ouvertes en 2019.

4.6. Sont à retenir des débats :

Les attributions de compensation :

Débat sur le bien-fondé des attributions de compensation et leur montant, dont l'assiette repose sur des éléments financiers des communes pris en compte à l'occasion du passage en fiscalité professionnelle unique il y a plusieurs années.

Par ailleurs, les statuts de la communauté de communes ayant évolués depuis la dernière révision (loi NOTRe – zac), par la prise de compétence GECT, eau et surtout GEMAPI, il est demandé que pour la compétence GEMAPI (autres compétences non citées), la CLECT se réunisse en vue d'évaluer les charges transférées.

Les produits de taxes foncières générées dans les communes suite à des investissements intercommunaux sont également évoqués.

Le souhait de mise à jour de la note sur les possibilités de modification des attributions de compensation est exprimé, car une révision des AC est aussi une alternative à l'augmentation du taux des impôts intercommunaux.

Le président affirme avoir passé commande en début d'année de travailler sur ce dossier, et s'engage à réunir la CLECT, sous la direction de M Isel, président de cette dernière, d'ici fin juin, et à s'adjoindre les compétences d'un consultant pour l'accompagnement de la démarche.

MSAP :

Demande de communication sur les services offerts dans le cadre du label « MSAP », à destination des communes (note d'information par mail envisagée), et s'assurer d'une communication exhaustive du grand public sur le site internet de la communauté de communes.

Charte de développement :

Rappel de la charte réalisée et validée en 2014, promouvant un espace de solidarité dans lequel la communauté de communes, associée aux communes et acteurs du territoire, conduit un projet de développement en vue d'assurer l'attractivité du territoire et le bien-être de ses habitants, garantissant son avenir.

Un accent est mis sur l'animation territoriale, portée par les élus intercommunaux et conduits par les agents (notamment les chargés de mission), qui complètent les investissements de l'établissement, et en donnent leur valeur ajoutée.

Projet de développement touristique à Petit-Wingen :

Information du conseil sur la décision conjointe de la commune, communauté de communes et de l'investisseur privé, de l'arrêt du projet (décision aussi réfléchie qu'émotionnelle prise par l'investisseur au regard du contexte local). Une réunion de travail suivra courant avril, avec l'investisseur privé, pour évoquer un repositionnement du projet.

Volet projets et fiscalité :

Le président rappelle son souhait que les actions publiques conduites sur le territoire puissent assurer le même niveau de service dans nos villages qu'en ville. C'est ce qui assurera l'attractivité du territoire. A ce titre, il invite les élus à prendre leurs responsabilités, notamment dans les choix fiscaux, pour assumer les investissements en cours en à venir (schémas), et les frais de fonctionnement en découlant.

Plusieurs leviers d'équilibre financiers sont évoqués, l'accent est mis sur le volet fiscal – taux des impôts directs locaux, tel que décidé en 2016-2017. En effet, à l'occasion des décisions de mise en œuvre de projets d'ampleur (aménagement numérique du territoire, schéma des circulations douces et surtout schéma des sites enfance, générant des frais de fonctionnement importants), avait été fixé, à l'appui d'une étude prospective, une augmentation des impôts locaux de l'ordre de 20% sur 3 ans (2017-2018-2019) permettant de dégager 500 000 € de recettes réelles de fonctionnement supplémentaires. Une partie de ces recettes supplémentaires permettra d'assurer l'exploitation des futurs sites, une partie étant affectée aux investissements correspondants.

M Iscl présente plusieurs scénarios d'augmentations des taux. Les 3 scénarios proposés reposent sur une augmentation différenciée des taux de taxe d'habitation et de foncier bâti, établis sur la base d'une augmentation moyenne.

Le premier scénario envisagé porte sur une hausse moyenne de 8,5% (portant la hausse totale sur 3 ans à env 20%), ce scénario n'est pas retenu car les recettes générées dépassent l'objectif de 500 000 €.

Le second scénario envisagé porte sur une hausse moyenne de l'ordre de 5,5 %.

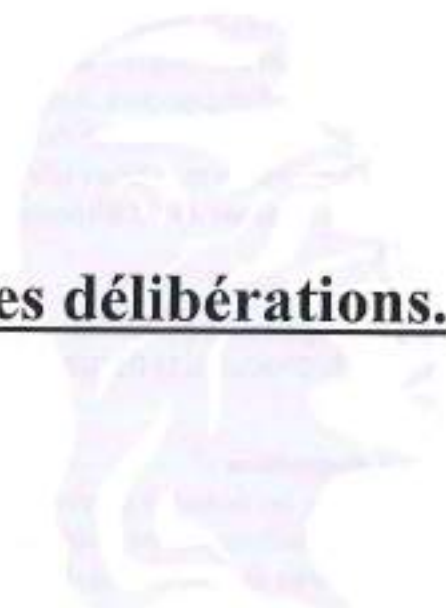
Le 3^e scénario, portant sur une hausse de l'ordre de 4,13 % est retenu. Ce scénario a été élaboré en dernière minute au regard des bases prévisionnelles pour 2019 communiquées dans l'après-midi, et dont les montants sont supérieurs à ceux envisagés lors des premières simulations.

Cette hausse considérée comme modérée (50% de la hausse envisagée au scénario 1), complétée par un coefficient de 115 pour la TASCOT, tel que proposé dans le rapport et à la présentation, a recueilli l'unanimité des élus présents, avec l'engagement, sans projets nouveaux par ailleurs et en prenant en compte la perte de FPIC, d'une stabilité des taux pour 2020. Ces choix permettent aussi d'assurer aux élus de la prochaine mandature (élections en 2020) l'opportunité de développer leurs politiques publiques avec un EPCI disposant d'une situation financière saine, avec des marges de manœuvre.

NB : quelques questions techniques sont également posées lors des débats, sur l'existence d'un plafond de hausse des taux, ou la perte de dotation si la fiscalité augmente.

Documents complémentaires mis à disposition :

Tableau présentant par budget, par section, les dépenses et recettes prévisionnelles de 2018, le réalisé et les résultats pour 2018, les propositions d'affectations de résultats et les dépenses et recettes prévisionnelles de 2019 (ce tableau faisant état également des DBM et VC pris en 2018).



5. Les délibérations.

5.1.Projet de délibération actant de la présentation du DOB.

Le président clos le débat d'orientation budgétaire et propose aux conseiller de délibérer pour acter de sa présentation et pour l'approuver.

001.2019 : Approbation du débat d'orientation budgétaire.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 définissant l'intérêt communautaire,

Considérant l'exécution des budgets 2018 (réalisations), ainsi que les décisions budgétaires modificatives et les virements de crédits,

Considérant le projet de compte de gestion de l'exercice 2018,

Considérant le projet de compte administratif de l'exercice 2018,

Considérant les propositions d'affectations de résultat, de reprise des résultats,

Considérant les propositions de budget de l'établissement, composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes,

Considérant les propositions de tableaux annexes n° 1 (tableau des contributions) et 2 (tableau des écritures internes) au budget principal,

Considérant les propositions d'évolution des taux et coefficients des impôts directs locaux,

Considérant les prévisions budgétaires pour l'exercice 2019,

Vu le rapport budgétaire mis à disposition des élus communautaires préalablement à la réunion.

Considérant la présentation faite en séance (présentée en annexe du compte rendu dans le registre des délibérations) et les débats qui en ont suivi,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président Jean-Marie HAAS,

Entendu l'exposé du vice-président M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De prendre acte de la présentation des comptes de l'exercice 2018 et du projet de budget de l'exercice 2019, ainsi que des perspectives financières des années suivantes, issue du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire, présenté comme suit :**
 - 1. Les prévisions budgétaires et réalisations.
 - 2. L'approche financière sous l'angle administratif.
 - 3. L'approche financière sous l'angle « projets ».
 - 4. L'équilibre budgétaire : les volets d'action et choix.
 - 5. Les délibérations.
 - 6. Annexes.
- **De demander au président de proposer à l'occasion du prochain conseil communautaire un budget tenant compte du débat d'orientation budgétaire,**
- **De prendre acte des demandes suivantes exprimées lors du débat d'orientation budgétaire :**
 - Poursuite des politiques publiques engagées,
 - Financement faisant un appel limité aux emprunts, et prévoyant une hausse différenciée des taux des impôts directs locaux, inférieure aux prévisions prospectives,
 - Engagement de stabilité des taux sans projet supplémentaire et toutes choses restant égales par ailleurs, et tenant compte de la suppression de la recette de FPIC à compter de l'année prochaine, pour l'exercice 2020,
 - Etude des transferts de charges suite à la prise de la compétence GEMAPI, et réflexions sur des scénarios de révision libre des attributions de compensation, identifiés comme étant potentiellement une source de développement des marges de manœuvres financières intercommunales.

5.2.Délibérations à prendre lors du prochain conseil communautaire prévu le 08.04.2019 :

- Vote des comptes de gestion de l'exercice 2018,
- Vote des comptes administratifs de l'exercice 2018,
- Vote des taux des impôts directs locaux,

- Vote des affectations de résultats et du budget 2019,

5.3. Les annexes au DOB.

- Annexe 1 au budget : le tableau des contributions.
- Annexe 2 au budget : le tableau des écritures internes.
- Tableau des résultats consolidé – présentation par sections/dépenses-recettes.
- Tableau des résultats – présentation par budget.
- Tableau de suivi des emprunts.
- Tableau par document budgétaire reprenant les prévisions budgétaires pour 2018, les réalisations, et le projet de budget 2019, présentation par chapitres.

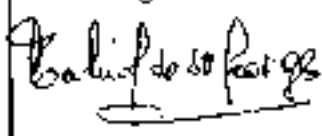
NB : les projets de budgets 2019 proposés ne sont pas définitifs (attente états de notification de DGF, état 1259 FPU, pointage des RAR et engagements, arbitrages issues du DOB), mais permettent d'avoir une vue globale des prévisions et enveloppes, dont les ajustements ne vont pas bouleverser les équilibres généraux.

Le président clôt la séance à 22h30 en invitant les conseillers au prochain conseil fixé au 8 avril 2019.

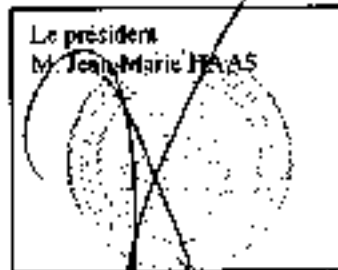
Annexes : ci-dessous : présentation powerpoint diffusée en séance

Durrenbach, le 26.03.2019

La secrétaire de séance
Mme Mireille Cabrol
de St Georges



Le président
M. Jean-Marie HAAS



Débat d'orientation budgétaire

Conseil communautaire réuni en
commission finances du 26/03/2018
DOCUMENT DE TRAVAIL – CHIFFRES A
CONSOLIDER

Réunion précédée par la
présentation du « collectif ATENA »



Ouverture

- Ouverture de la séance par le président

Président

Sommaire du rapport de DOB

(volontairement exhaustif)

- Les prévisions budgétaires et réalisations
- L'approche financière sous l'angle administratif
- L'approche financière sous l'angle « projets »
- L'équilibre budgétaire : les volets d'action et choix
- Les délibérations
- Annexes

Annexes mises à disposition

- Tableau annexe 1 – contributions
- Tableau annexe 2 – écritures internes
- Tableau situation financière consolidé
- Tableau consolidé emprunts et prêts
- Budget principal – présentation par chap
- 17 Budgets annexes – présentation par chap
(budgets 2018 – CA 2018 – proposition non définitive de budget 2019)

Autres docs à disposition sur demande : budgets 2018 et prévisions 2019, CA, CG, grands livres...

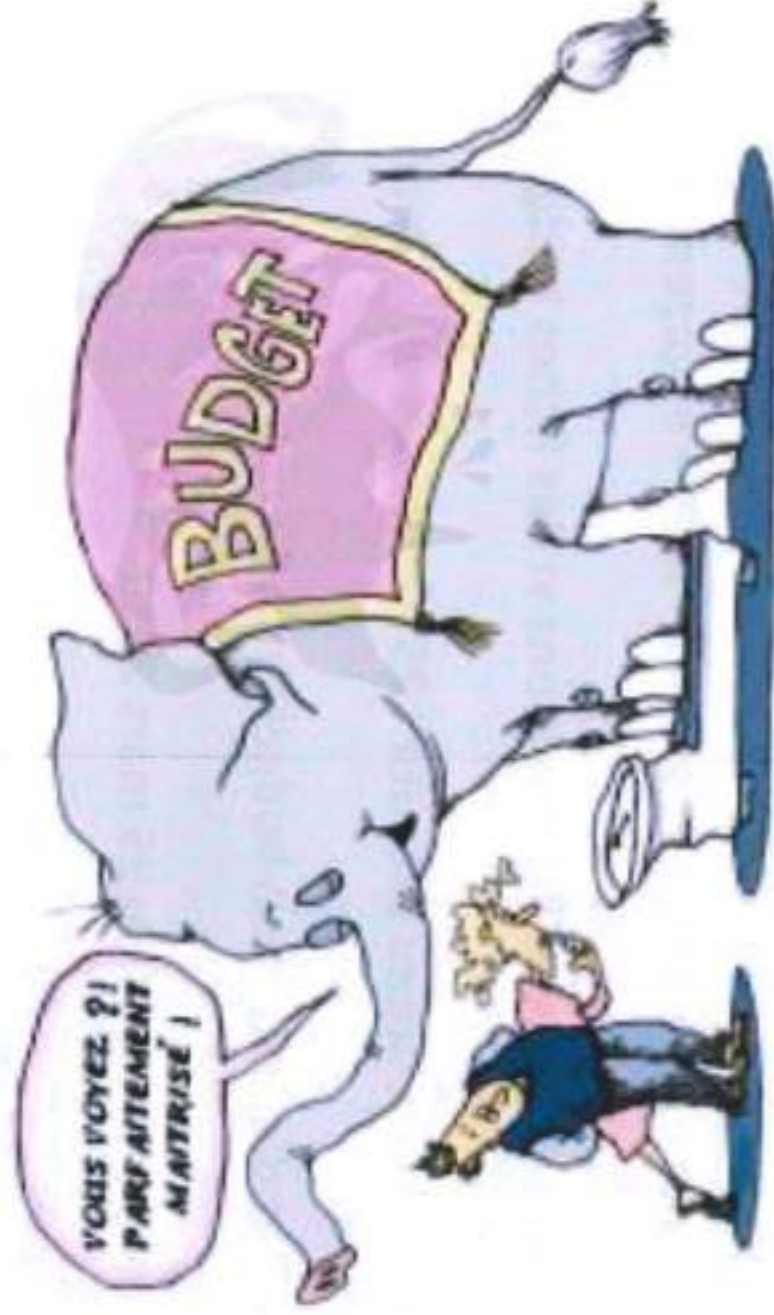


Alsace
Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Planning opérationnel

- Travaux préparatifs et de suivi – RAR – engagements
- Recensement des informations vi des fiches budgets
- Travail en bureau exécutif : 25 février, 04 et 11 mars 2019
- Débat d'orientation budgétaire : 18 mars 2019
- Bureau exécutif du 25 mars 2019
- Débat d'orientation budgétaire ou bureau exécutif complémentaire : selon nécessités – à déterminer le 18 mars 2019
- Votes CG et CA 2018, budget 2019, taux d'imposition et annexes : conseil communautaire du 8 avril 2019

1. Les prévisions budgétaires et réalisations pour l'exercice 2018



Manon



Alsace
Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Prévisions 2018 (budget)

Ont été prévus, tous budgets confondus (1 BP, 17 BA), des crédits à hauteur de:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	ORDRE	REELLES	DONT B. PPL
Budget primitif	16.7 millions	15.3 millions	32 millions	10.9 millions	21.5 millions	11.4 millions
DBM	16.7 millions	15.7 millions	32.5 millions			

- 9 virements de crédits
- 4 DBM apportant 9 modifications budgétaires ayant portés crédits prévus de 32 084 344,11 € à 32 507 733,87 €
 - Dont 14 091 288.47€ sur le budget principal (43%)
 - Dont 18 416 445.40€ sur les budgets annexes (57%)

Réalisations 2018 (compte administratif)

Ont été réalisés, tous budgets confondus (1 BP, 17 BA), les dépenses et recettes suivantes:

	TOTAL	REEL	ORDRE	REPRISES RESULTATS ANTERIEURS	PREVISIONS
DEPENSES	23 millions	12.6 millions	7.2 millions	3.1 millions	70.9%
RECETTES	25 millions	14.5 millions	7.2 millions	3.3 millions (intégrant 1 210 283.24€ affectés en capitalisation au 106/1068)	77,4%

(* Les prévisions intègrent notamment les virements de section à section qui ne donnent pas lieu à exécution, les dépenses imprévues non intégralement consommées, les % de réalisation hors virements de section à section sont supérieurs à ces taux).

Dépenses et recettes prévues corrigées

Le taux d'exécution intègre: les virements excédentaires de la section de fonctionnement à la section d'investissement, or ces dépenses d'ordre ne donnent pas lieu à exécution.

Un taux d'exécution corrigé est calculé en soustrayant ces virements des résultats constatés.

Taux d'exécution corrigé des virements de la section de fonctionnement à la section d'investissement en 2018 s'élevant à 3 237 318,22 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL PREVISIONNEL CORRIGE	DEPENSES	PREVISIONS CORRIGÉES	RECETTES	PREVISIONS
BUDGET PRIMITIF	16 726 384,88 – 3 237 318,22 =	15 357 959,23 – 3 237 318,22 =	32 057 733,87 – 6 474 636,44	23 037 339,48	70,9%	25 166 102,84	77,4%
	13 . 4 millions	12 . 1 millions	26 millions		88,49%		88,99%

Les crédits annulés et les dépenses imprévues

En 2018, les crédits annulés concernent essentiellement :

- le budget principal (travaux inférieurs aux prévisions pour plus d'1,5 millions d'€, décalage de versement de la contribution aménagement numérique et GEMAPI),
- le BA site économique nord de Woerth : 600 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA Ilot urbain à Woerth : 600 000 € de finalisation du projet non réalisés
- le BA ZAC Wingen : 200 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA zac thermale à Morsbronn : 120 000 € d'études et travaux non réalisés
- le BA zac sud de Woerth : 100 000 € de travaux non réalisés
- ...

Les dépenses imprévues:

Dépenses	Total	Fonctionnement	Investissement
Prévues	319 176.03€	163 167.88€	156 008.15€
Utilisées	39 973€	565€	39 408€
Annulées	279 203.03	162 602.88€	116 600.15€

Prévisions 2019 : 395 000 €, 250 000 € en fonctionnement, 145 000 € en investissement.

Les résultats

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	11 274 679.90€	11 762 659.58€
RECETTES	15 995 643.68	9 170 459.16€
RESULTATS D'EXERCICE	+ 4 720 963.78€	- 2 592 200.42€
RESULTAT CONSOLIDE	2 128 763.36€	

- En 2018, les reports de l'exercice N-1 = 1 432 127,38 €, le résultat de l'exercice est de **696 635,98 €** (2 128 763,36 € - 1 432 127,38 €).
- Les emprunts « caisse des dépôts et consignations » ont été transférés à OPUS.
- Pas de nouveaux crédits en 2018
- Recettes de la redevance OM du 2^e semestre, 954 000 € (montant arrondi), ont été encore imputés sur le BA de l'exercice 2018, fin janvier 2019, alors que les factures venaient d'être émises et leur recouvrement allait être effectif qu'en février 2019. Sans ce rattachement à 2018, le résultat de l'exercice aurait été **négatif à - 258 000 €** (696 000 € - 954 000 €).

Documents budgétaires

- Pas de création ni de clôture de budgets annexe en 2018

3 budgets annexes créés en 2017 :

- Suite à transfert de compétence obligatoire – loi NOTRe :
- BA ZAC Sormatt à Lembach,
- BA ZAC Tormatt à Woerth.
- Suite à nouveau projet :
- ZAC touristique à Wingen.

- En 2019, il est prévu :

- D'étudier la clôture des BA:
 - * BA ZAC Tormatt à Woerth
 - * BA ZAC Sormatt à Lembach
- D'étudier les implications budgétaires d'un transfert de la ZAC touristique de Wingen à Lembach
- D'étudier la création d'un BA spécifique pour l'opération de cité des énergies à Pechelbronn
- D'étudier le devenir du budget annexe Hélieons.

Ecritures



- Hausse de 15% de 2015 à 2016
- Tendance inversée entre 2016 et 2017: baisse de près de 23 %
- Poursuite de la baisse du nombre d'écritures entre 2017 et 2018 (-6%).

La forte variation des écritures en 2016 est essentiellement due au budget annexe OM. -> travail d'optimisation des écritures est effectué, dans la poursuite d'un objectif d'efficacité des services.

2. L'approche financière sous l'angle administratif

Ecritures internes

- AC inchangé : révisé en 2016 : solde négatif 688 500 €
- Fonds de concours IC en cours (année 8/8),
- Subv exl ANT mis en place en 2016 (année 4/10) inchangé
- DMOA : plusieurs en cours concernant les IC et le projet ALSH Woerth
- Contributions et reversements du budget principal aux budgets annexes (CADT et DETR)
- Affectation de frais sur les budgets annexes (RH conduite de projets, assurances)
- Remboursements de frais aux communes (ALSH, tech)
- Encaissement des participations aux services partagés (EIE, CCAEP, SIG, SDEA)



Opérations mutualisées

Portage CCSP

- CEE
- Groupement de commandes assurances
- Groupement de commandes progiciel de gestion
- Groupement de commandes hébergement progiciel

Participation CCSP

- Groupement de commandes éclairage public
- Groupements de commandes CDG67
- Optimisation des bases des IDL

Cofinancements

- Dotations de l'Etat et subventions
 - DETR attendue pour la ZAC sud de Woerth et les travaux à la HG
 - FPIC : mécanisme de garantie année 3/3 (de 213 000 € en 2016 à 0 € en 2020)
 - DGF : baisse de + 370 000 € depuis 2014 mais maintien de la GDF bonifiée
 - Cofinancement MSAP (et développement du service)

Autres recettes propres

- MROF
- Gymnase
- BQM
- Locaux d'activités
- Vente de terrains zac
- Production d'électricité photovoltaïque

Nombreuses disponibilités

- BATI, site économique nord de Woerth, terrains zac Hegency, Eschbach, Woerth

Potentiels

- ZAC Willenbach

Patrimoine

- Achats – ventes immobilières
 - Laueffer
 - PK concept
 - Ukal
- Plusieurs demandes en cours (terrains et locaux)

Emprunts et prêts

- 5 emprunts bancaires
- 1 avance remboursable
- Prévus en 2019-2020 :
- Réhabilitation de halls à Woerth Nord
- Annuités couvertes par des recettes spécifiques,
- Espace tertiaire 80 Grand'rue à Woerth
- Aucun emprunt sur le budget principal
- Ligne de trésorerie env. service OM
- Prêt accordé en cours 360 000 € (alsabail ISRI)
- 1 million
- Avance budget principal aux budgets annexes : 4,7 millions d'€



Le personnel

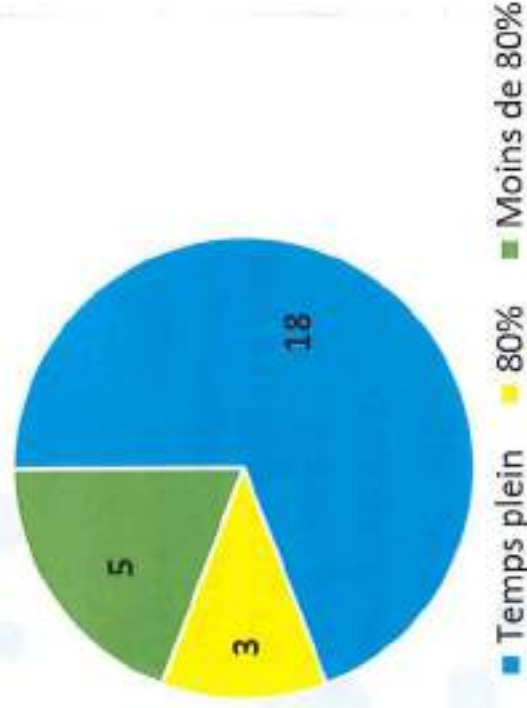


Manon

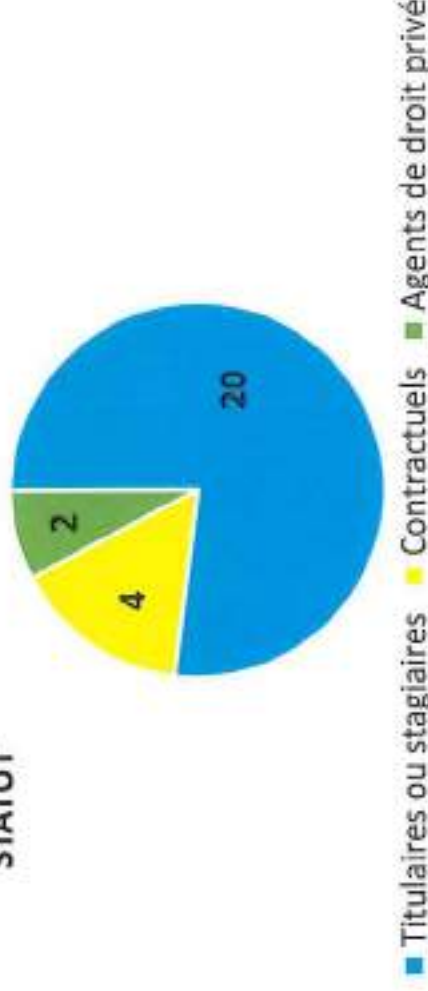
Situation au 01.01.2019

26 agents employés directement:
23,04 ETP

TEMPS DE TRAVAIL



STATUT



- 1 agent en MAD (remplacement disponibilité)
- 1 agent UTIL'ECO 6h30/sem + Renforts ponctuels-équipe ménage-missions spécifiques: ménages MDSA, HES, gymnase
- 6 Jobs été 2018: 0.67 ETP

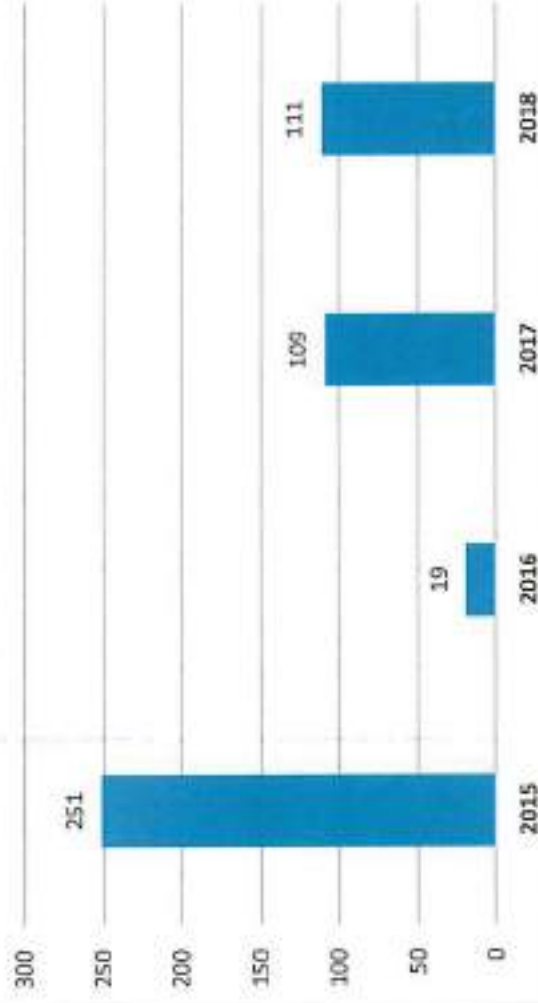
Personnels indirects mis à disposition du territoire / prise en charge intercommunale:

- Equipe animation / Périscolaire
- Equipe halte garderie + RAM
- Structures bénéficiant de cofinancements intercommunaux au titre des frais de fonctionnement et de personnel : OTI, ECMU, fédération des PAC, SYCOPARC),
- Agent technique de la commune de Lembach
- Chargée de mission regroupement des OTI

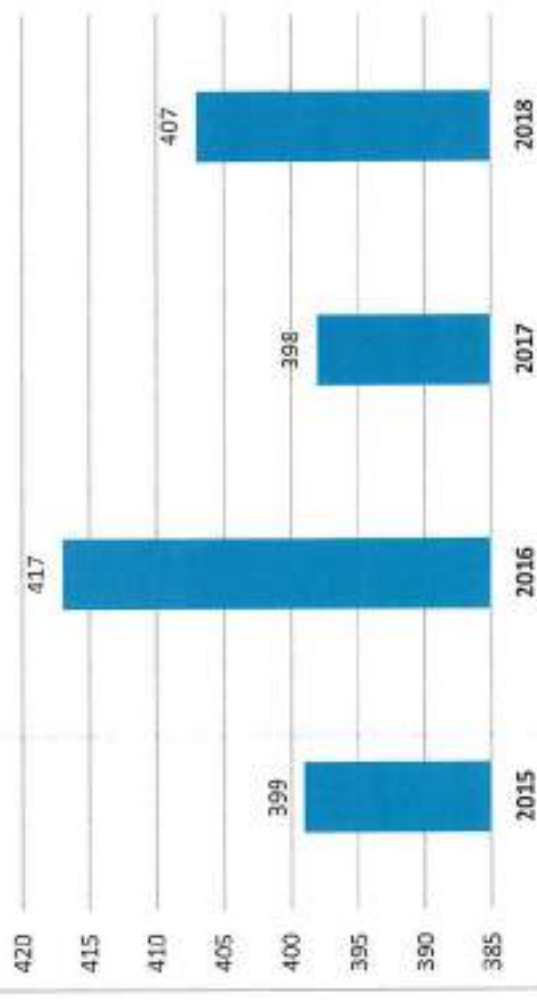
4 postes portés par la CCSP et partagés avec d'autres collectivités :

- animateur EIE
- Chargé de mission CCAEP: 50%
- Technicien SIG: 20%
- Chargée de mission environnement-développement durable: 10%

JOUR DE MALADIE



NOMBRE DE FICHES DE PAIES



Réalisations 2018

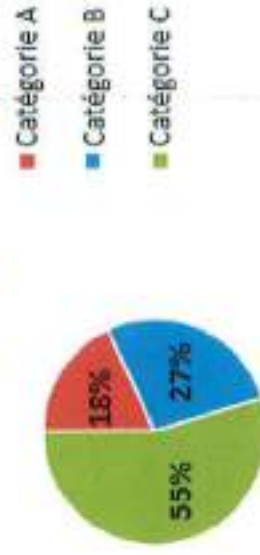
- 1 disponibilité pour un an: remplacement par un agent via convention de MAD
- Poursuite service conseiller climat énergie + espace info énergie,
- Poursuite mise à disposition temporaire du technicien SIG : 1 an,
- Prolongation contrat agent administratif service « OM » pour 8 mois,
- Fin contrat intérim CDM patrimoine,
- Passage de 50% à 80% du temps de travail pour un agent administratif,
- Passage de 100% à 80% du temps de travail pour le DGS,
- Départ d'un ATT mutation en décembre,
- Titularisation de 3 agents :
 - 1 rédacteur territorial
 - 1 adjoint administratif territorial
 - 1 adjoint technique territorial
- Reconduction poste de DGS : détachement pour une période de 5 ans,
- 3 avancements de grade par voie d'ancienneté.

Perspectives 2019

- Départ en retraite d'un agent administratif,
- Départ du CCAE suivi d'un recrutement,
- Départ du conseiller EIE suivi d'un recrutement,
- Poursuite sur 6 mois agent technique MAD,
- Prolongation sur 4 mois agent administratif service OM : qualité du service
- Réorganisation du service support (secrétariat général et équipe technique), tendant vers une baisse des charges de personnel (cf. projet de budget 2019): Embauche d'un responsable des affaires générales.
- Embauche d'un agent technique polyvalent,
- Un avancement de grade par concours,
- Recrutements emplois été,
- Réflexions pour un partenariat plus étroit avec l'association intermédiaire Util'éco, aux fins de développer une politique sociale d'insertion.
- Mise à disposition temporaire du technicien SIG : à pérenniser ou arrêter.

Focus sur le bilan social 2017

♦ Répartition des agents par catégorie



- Moyenne d'âge des agents de la collectivité : 41 ans
- En 2017, 86.4% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour :

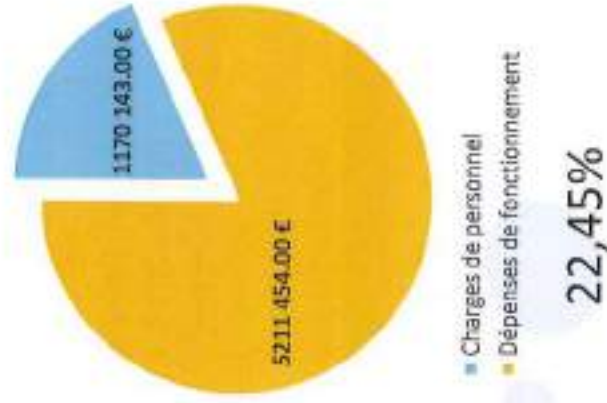
♦ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	55%		55%
Technique	32%		32%
Culturelle	9%		9%
Sportive	5%		5%
Médico-sociale			
Police			
Incendie			
Animation			
AOTM			
Total	100%		100%

- 100% des agents de la catégorie A
- 83% des agents de la catégorie B
- 83% des agents de la catégorie C
- 165 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2017, soit en moyenne 7.5 jours de formation par an et par agent.

Charges de personnel

2017



2018



PREVISION 2019



Prévisions de charges de personnel à la baisse: réorganisation interne – fins de contrats – départs.

/! frais de personnel calculés hors déduction des versements des structures participantes aux frais, soit en 2018.

3. L'approche financière sous l'angle

« projets »



Projet de développement

Le territoire Sauer – Pechelbronn,
*“ Une terre d’énergies tournée vers les familles et la
valorisation active de toutes ses ressources,
qui affirme son attractivité comme pôle résidentiel
et d’activité, partenaire de ses voisins ”.*

*Conscient des enjeux mondiaux, le territoire s’engage
dans la réduction de sa dépendance énergétique, à
travers la démarche « Destination TEPOS »*

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Projet de développement

Le bloc communal, ensemble pour notre territoire



Trois axes forts de notre action :

AXE 1 : L'économie et le tourisme

AXE 2 : La famille

AXE 3 La mobilité

Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budgets annexes

Axe 1 : Economie – Tourisme

Zones d'activités

ZA Woerth-Sud

1^{ère} vente – derniers travaux

PES Eschbach

ZA Sormatt Lembach

Ventes de terrain



Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budgets annexes

Axe 1 : Economie – Tourisme

Zones d'activités

ZA touristique Wingen

Etudes préalables démontrent la faisabilité

Etudes MOE démarrées

QAP / Zone touristique
CCSP et la ZA touristique de Wingen
Appel à soumission de projets / 2018



Opposition virulente d'une minorité
conduit au retrait de l'investisseur

Proposition : abandon du projet

Axe 1 : Economie – Tourisme

Bâtiments d'activités

Hôtel d'entreprises de la Sauer - Eschbach

Maintenance lourde (20ans) à prévoir

Pôle bois – Bâtiment d'activités - Eschbach

Exploitation en cours

Pôle bois – Bât'Innovant - Preuschedorf

Promotion des locaux à renforcer

Absence de toute pollution !

Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budgets annexes

Axe 1 : Economie – Tourisme

Bâtiments d'activités

ZA Woerth-Nord



En exploitation partielle :
BQM ; entreprise
MOE en cours pour
réhabilitation des halls
centraux
(coût d'objectif : 1,35 M€)



Axe 1 : Economie – Tourisme

Equipement structurants

CADT Fleckenstein

Travaux de maintenance lourde
Etude sur l'avenir du P't Fleck

Chaufferie l'écorce

En exploitation (DSP ES Energie)

Forages Héliions

Etude technique sur possibles suites

Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budgets annexes

Axe 1 : Economie – Tourisme

Equipement structurants

Redynamisation centre-bourg : « Ilôt central »

Résidence seniors « Le Dom'Aîne »

En exploitation (OPUS67 => ARSEA) : 16 logements
Prêts transférés, dernières opérations GPA, LASM

Espace tertiaire au RDC du 80 GR

Maison de santé Woerth – 4/8 burx

84 Grand'Rue

Siège de l'association « Util'Eco »



Axe 1 : Economie – Tourisme

Equipement structurants

Cité des énergies

Projet de développement : étude validée
Réalisation des « prérequis »

Regroupement des Offices de tourisme

Quatre territoires Niederbronn, Sauer-
Pechelbronn, Outre-Forêt et Wissembourg
Création d'un EPIC 1.07.2019

Budget du service de collecte et de traitement des ordures ménagères – réalisations 2018

- Mise en place de la redevance incitative
- Acquisition et prise en main d'un nouveau logiciel de gestion de la RI
- Poursuite de la vente d'équipements de collecte et de maîtrise des déchets (bacs, composteurs,...)
- Prolongation contrat d'une opératrice pour 4 mois (07/2019)
- Décalage des facturations : 1^{er} semestre en 07/2018 et second en 01/2019, mais avec versement de la contribution au SMICTOM inchangée (1/3 mars-1/3 juin-1/3 septembre 2018), soit besoin en trésorerie important.

Ligne de trésorerie prévue avec prise en charge d'intérêts et de frais de dossier.

Focus sur le CA 2018 :

Prévu en dépenses et recettes : 1 945 000 €
 Dépenses : 1 833 000 € (taux d'exécution 94 %)
 Recettes : 1 944 000 € (taux d'exécution 99,9 %)

Résultat : + 111 300 €



Budget du service de collecte et de traitement des ordures ménagères – perspectives 2019

- Optimisation de la facturation de la redevance
- Contribution SMICTOM en baisse // 2017:
Intégration d'une part variable en fonction du poids:

2017: 1 747 981.00 €

2018: 1 736 265.00 €

2019: 1 687 692.00 €

- Contribution à la gestion des badges d'accès en lien avec le SMICTOM
- Poursuite des actions de prévention des déchets
- Poursuite des réflexions d'harmonisation avec les comcom du territoire et le SMICTOM

Focus sur le CA 2018 :

Prévu en dépenses et recettes : 1 945 000 €

Dépenses : 1 833 000 € (taux d'exécution 94 %)

Recettes : 1 944 000 € (taux d'exécution 99,9 %)

Résultat : + 111 300 €

Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budget principal

Axe 2 : Famille

Schéma ALSH – Sites enfance

LEMBACH : ALSH et micro-crèche
Travaux attribués



WOERTH: ALSH

Mutualisé (écoles, salle des fêtes)
Etape APD



Alsoce
Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Axe 2 : Famille

Schéma ALSH – Sites enfance

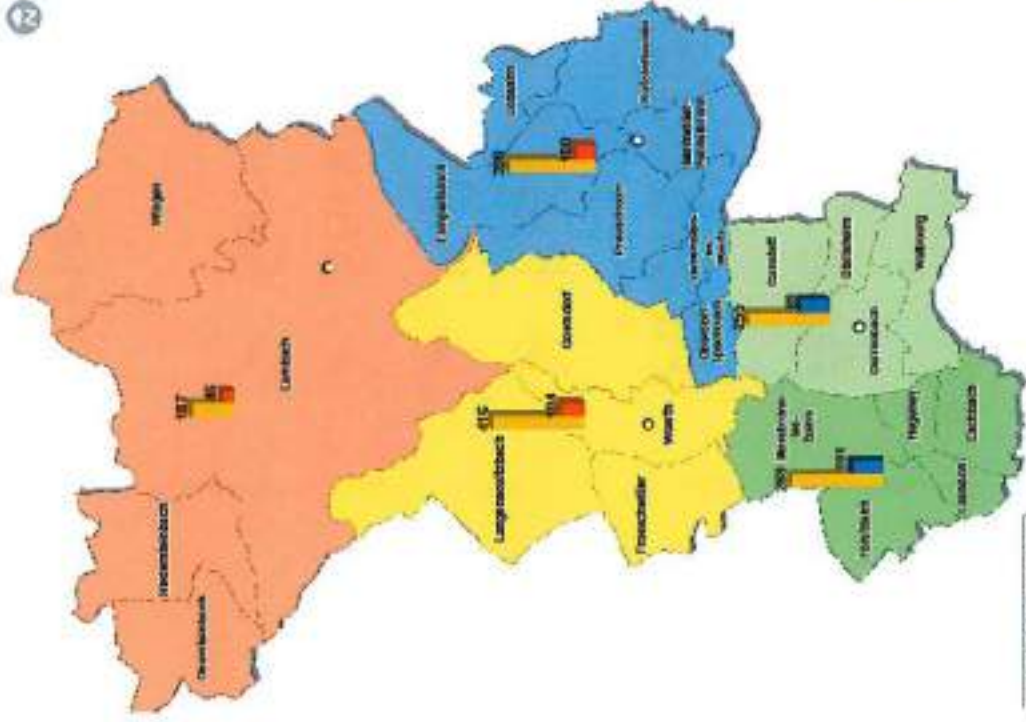
2

HEGENEY : ALSH
recrutement MOE

DURRENBACH : ALSH

MERKWILLER-PECHELBRONN : ALSH
Etudes préalables / MOE

Exploitation, animation, transports
Site provisoire
Études en cours



Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budget principal

Axe 2 : Famille

Animation

- Relais assistantes maternelles
- Halte-garderie
- Services périscolaires
- Service animation (enfance, sport et jeunesse)



Partenariat FDMJC et AASBR.

Nouveauté : Mercredis récréatifs
Réflexion LAPE

Axe 3 : Mobilité

Schéma Itinéraires cyclables

- Eschbach-Laubach, Litschhof-Nothweiler, RD27-Spachbach finalisés
- Jalonnement terminé
- Lobsann-Soultz : en attente co-financement
- Animation : ex. 23.03. **CommUneCyclo**

Projet Interreg liaisons transfrontalières avec VGDF
1M€ en subventions pour 2019-2021
MOE en cours

Principales actions conduites en 2018 et prévisions 2019 : Budget principal

Axe 3 : Mobilité

Voirie touristique

Travaux de remise en état

- 2018 : Woerth-Froeschwiller-Langensoultzbach-Lembach
- 2019 : Camping Fleckenstein – Litschhof -Wingen

Très haut débit - ROSACE

Contribution du territoire (FDC) :

Déploiement en cours – 6 communes



Morceaux choisis

Foncier

Base de données de la propriété : gestion efficace, valorisation accrue

Projet privé de golf Pechelbronn : promesse de vente en validation

Partenariats



GECT Pamina

PETR Alsace du Nord

PNR Vosges du Nord

MSAP : nouveaux services



4. L'équilibre budgétaire : les volets

d'action et choix



Fabrice

Projet de budget 2019

distribution tableau consolidé – présentation par budget avec affectations

- Cf les annexes au rapport
- Un tableau par document budgétaire (18)
- Intégrant le fonctionnement général, les principales opérations vues précédemment, et toutes les autres actions menées
- Equilibre proposé : via budget principal, finalisation du projet de développement des recettes propres sur 3 ans (année 3/3). Recours limité à l’emprunt – ciblé sur les opérations générant des recettes propres



Fiscalité

- Taux des IDL stable de 2012 à 2015
- Hausse en 2016 et 2017 pour la part ménages
- Révision des bases de CFE en 2015, taux stable depuis 2012
- TASCOT coef 110
- TS en hausse (+ de 70 000 €) +
- Taxe GEMAPI stable
- Poursuite démarche validée en 2016 (hausse 20% et dégagement de 500 000 € de recettes supp sur 3 ans – 2017/2018/2019)
- Stabilité CFE
- TASCOT coef 115
- Alternatives : suppression de l'exonération de 2 ans de la TFB pour les nouvelles constructions, mise en place de la THLV

Projet de taux 2019

Taxes	Taux 2018		
• TH	• 11,71	• Hypo haute	• Hypo basse
• TFB	• 2,21	• 12	• 11,86
• TFNB	• 8,13	• 3,32	• 3,09
		• 8,33	• 8,24
		My + 8,5%	• My + 6%

5. Les délibérations

CONCLURE BUDGÉTAIRE...



Président

Proposition de délibération

- Actant de la présentation d'un rapport d'activité
- Des propositions d'équilibre financier et du positionnement des élus
- Des demandes complémentaires (modifications, suppressions, autres)
- En vue de finaliser les projets de délibérations qui seront soumises au conseil le 8 avril



5. Fin de la présentation - vote

C'EST QUOI LE "VOTE UTILE" ?



Président